

PORTRAIT DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE AU QUÉBEC



Une recherche menée par le
Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD

PORTRAIT DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE AU QUÉBEC



Cette recherche ainsi que sa version brève peuvent être consultées et téléchargées sur le site Internet du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD (www.rocqld.org). La reproduction de cette recherche, totale ou partielle, est permise à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD

8605, rue Berri, 3^e étage

Montréal, Québec

H2P 2G5

Téléphone : 514-387-0716 / 1-866-387-0716

Télécopieur : 514-387-7230

Courriel : info@rocqld.org

Site Internet : www.rocqld.org

Chargée de projet : Audrey McKinnon

Recherche et rédaction : Audrey McKinnon et Dorothée Lacroix

Collaboration : Bineta Ba, Kim De Baene et Mariane Kaliaguine

Comité d'encadrement : Marcela Cid, Hélène Bruneau, Sylvain Plante et Josée Lacoursière

Mise en page et infographie : Kim De Baene

Illustrations et photos : Christopher Marchand, L'Ancre des jeunes, Diapason Jeunesse, Programme Alternative au Décrochage du Plateau Mont-Royal et Toujours Ensemble

Soutien financier : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD

Montréal, septembre 2006

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-9809607-0-5

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cette recherche.

Un merci tout particulier à chacun des répondants pour le partage de vos expériences et pour la générosité témoignée lors des rencontres.

Merci au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son appui financier.

Merci aux personnes des différentes régions qui nous ont aidés à cibler les organismes communautaires de lutte au décrochage sur leur territoire. Merci tout particulièrement aux Agences de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux, aux Forums jeunesses, aux Carrefours jeunesse-emploi, aux directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux différents Centraide du Québec.

Merci aux membres du comité de travail, Marcela Cid, Hélène Bruneau, Sylvain Plante et Josée Lacoursière, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration du ROCQLD pour leur soutien, leur suivi et leurs commentaires.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Présentation	1
Introduction	3
Méthodologie	5
I. Typologie des pratiques communautaires de lutte au décrochage	7
A. Les traits communs	8
1) Approche globale et systémique	8
2) Prévention du décrochage	8
3) Participation volontaire aux activités	8
4) Interventions individualisées	8
B. Les cinq familles de pratiques	9
1) L'accompagnement aux apprentissages	10
2) L'alternative	12
3) Les activités de motivation	14
4) L'apprentissage par projet	15
5) La mise en action	16
Faits saillants	17
Tableau synthèse	18
II. Contexte de mise en œuvre des pratiques communautaires de lutte au décrochage	21
A. Le financement, une problématique vitale	21
1) Insuffisance et non récurrence des financements, sources de précarité	22
2) Les impacts d'un financement précaire	24
Faits saillants	26
B. L'importance et les défis de la collaboration intersectorielle	27
1) Le rôle particulier des parents	27
2) La diversité des collaborations	30
3) Des collaborations à consolider	33
Faits saillants	35
C. Le réseautage : des besoins qui persistent	36
1) Une forte présence sur les lieux de réseautage	36
2) Du local au " supra-local ", des attentes et des besoins qui diffèrent	37
Faits saillants	39
Conclusion générale et recommandations	41
Annexes	45
1) Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD	49
2) Présentation des répondants	51
3) Catégorisation des territoires	55
4) Les maisons familiales rurales	56
5) Abréviations et acronymes	57
Bibliographie	59

PRÉSENTATION

Jusqu'à tout récemment, les pratiques communautaires de lutte au décrochage étaient essentiellement connues par les organismes promoteurs eux-mêmes, quelques bailleurs de fonds et les partenaires des milieux scolaires et des services sociaux directement impliqués dans leur mise en œuvre. La volonté de partager les "savoir-faire" et les approches privilégiées par chacun, doublée du désir de se définir une identité propre en tant que secteur émergent en lutte au décrochage a conduit à la naissance du *Regroupement d'organismes communautaires d'intervention auprès des jeunes décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal*, le ROCIDEC, en 1996. Le ROCIDEC, par le biais de ses représentations au sein d'instances communautaires et gouvernementales, a permis de faire valoir la pertinence et l'importance de la contribution du secteur communautaire. Il est ainsi devenu un acteur incontournable en matière de lutte au décrochage à Montréal et il a, entre autres, co-réalisé deux guides en soutien scolaire et familial avec la Direction de la santé publique. Ces guides visaient à faire connaître et reconnaître les modes d'interventions et les outils développés par les organismes communautaires.

Devant les nombreuses requêtes de représentation et les demandes des organismes communautaires à travers le Québec, le ROCIDEC devient en 2003 un regroupement national et change de nom pour le *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage*, le ROCQLD. Depuis ce temps, le regroupement a consolidé sa permanence pour mieux répondre aux besoins de ses membres, assurer une représentation constante au sein d'instances de concertation intersectorielle et communautaire, et assurer une bonne transition de ses responsabilités de regroupement de type régional à national.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a soutenu les initiatives du ROCQLD et lui a permis de réaliser deux recherches de type exploratoire à l'échelle du Québec. La première recherche a permis de tracer un premier portrait des pratiques communautaires de lutte au décrochage au Québec et de créer un répertoire des organismes qui offrent des services et des activités de prévention, d'aide aux raccrocheurs et de réinsertion. À partir de ces premiers résultats obtenus, les membres du ROCQLD sont fiers de présenter les résultats de celle-ci. Cette recherche propose une typologie de l'action communautaire de lutte au décrochage au Québec, les contextes

de mise en œuvre des diverses activités communautaires proposées et identifie les besoins de réseautage de ces organismes pour faciliter leur développement et leur rayonnement dans toutes les régions du Québec.

Le dévoilement des résultats de cette deuxième recherche va de pair avec l'expression de nouveaux besoins en termes de services, de représentation et de nouvelles réalités territoriales. C'est pour cela qu'il nous a semblé pertinent de dévoiler la recherche lors de la *Première rencontre nationale de lutte au décrochage en milieu communautaire* qui se tiendra à Québec les 26 et 27 octobre 2006.

J'invite les responsables des organismes communautaires ainsi que nos partenaires provenant de divers horizons à consulter les résultats de cette recherche. Il est souhaitable que la richesse, la diversité et les besoins de développement de l'action communautaire de lutte au décrochage au Québec soient diffusés le plus largement possible dans les différents réseaux. C'est en apprenant à mieux se connaître et à se reconnaître entre organismes communautaires mais aussi entre organismes partenaires, qu'ensemble nous pourrons développer et consolider un réseau fort pour mieux répondre aux besoins des jeunes en difficulté.

Bonne lecture!

Jean-François Lapointe
Président du ROCQLD

INTRODUCTION

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un travail d'identification et de structuration du réseau communautaire de lutte au décrochage entrepris par le ROCQLD depuis quelques années. En 2004, le "Répertoire québécois des ressources en lutte au décrochage" a permis d'identifier plus d'une centaine d'organismes communautaires s'identifiant comme intervenants en décrochage. En 2005, pour bonifier ce travail, le ROCQLD a décidé d'entreprendre une recherche dont l'objectif est de mieux connaître et de comprendre la réalité de ces groupes en réalisant un portrait des actions communautaires de lutte au décrochage au Québec.

Mais les pratiques communautaires sont indissociables du contexte dans lequel elles interviennent, c'est-à-dire des conditions favorables ou défavorables dans lesquelles elles sont mises en œuvre. Afin de développer un portrait complet des actions de lutte au décrochage, nous avons convenu d'analyser les pratiques elles-mêmes mais également leur contexte de mise en œuvre. Voici les objectifs que nous nous sommes fixés :

- 1) Développer une typologie de l'action communautaire de lutte au décrochage : analyser les actions, projets, programmes mis en œuvre auprès des jeunes et de leurs parents à travers le Québec, les philosophies d'intervention des organismes, leurs objectifs et leurs structures.
- 2) Analyser le contexte de mise en œuvre des pratiques de lutte au décrochage et identifier les pistes de consolidation et de développement pour les actions de lutte au décrochage. Les domaines choisis sont les suivants : le financement, la collaboration et le réseautage; la problématique de la reconnaissance est transversale à ces trois domaines.
- 3) Identifier les besoins de représentation, d'échange et de soutien que pourrait offrir un regroupement national.

La première partie de cette recherche présente ainsi une typologie des pratiques de lutte au décrochage à travers le Québec. Nous avons identifié cinq familles de pratiques qui se déclinent en plusieurs approches. Soulignons ici qu'il s'agit d'un portrait des pratiques et non des organismes. Par conséquent, un organisme peut se reconnaître dans plusieurs familles et approches (I). La deuxième partie présente une analyse des contextes de mise en œuvre qui s'appuie sur trois facteurs clés : le financement, la collaboration et le réseautage (II).

MÉTHODOLOGIE

Pour identifier et analyser les pratiques des organismes communautaires de lutte au décrochage et leur contexte de mise en oeuvre, nous avons sélectionné et interrogé cinquante-cinq (55) groupes totalisant quatre-vingt-dix (90) actions de lutte au décrochage. Outre le travail d'identification, nous avons également cherché à savoir si les pratiques de lutte au décrochage et les contextes d'intervention variaient selon les clés d'analyse suivantes : le type d'organisme, le territoire d'action et l'âge des participants.

Organismes rencontrés et collecte des données

Les organismes sélectionnés devaient répondre aux critères suivants :

- Être un organisme communautaire
- Avoir des objectifs clairement identifiés de lutte au décrochage
- Avoir une ou des activité(s) de lutte au décrochage récurrente(s) et éprouvée(s)

Nous avons choisi d'interroger des organismes dans chaque région pour avoir une vue d'ensemble du Québec (voir annexe 2). Cette représentativité géographique nous a semblé fondamentale afin que nos données reflètent la diversité du territoire québécois ainsi que les différentes réalités sociales et économiques qui le composent. Parmi eux, nous avons choisi d'intégrer tous les membres du ROCQLD pour faire le portrait des groupes que nous représentons.

Cependant, nous n'avons pas pu rencontrer des répondants dans toutes les régions; aucun organisme de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine n'a été rencontré. Des recherches ont été effectuées, des organismes ont été contactés, mais il n'a été possible pour aucun d'entre eux de participer à cette recherche.

Par ailleurs, il y a une forte représentation de la réalité urbaine et, plus particulièrement, de la réalité montréalaise. En effet, les membres du ROCQLD constituent la moitié des répondants (vingt-deux organismes au moment où nous avons effectué cette recherche) et dix-huit d'entre eux sont montréalais.

Hormis les membres du ROCQLD, les répondants ont été identifiés grâce au " Répertoire québécois des ressources en lutte au décrochage " et à l'aide de différents organismes régionaux tels que Centraide, les Forums jeunesse régionaux et les Agences de développement de réseaux de la santé et des services sociaux.

Afin de mieux saisir la réalité de tous ces répondants et avoir ainsi les données nécessaires, nous avons privilégié les rencontres sur le terrain avec les responsables des activités (entretiens semi-dirigés). Et, pour compléter ces entretiens, chaque organisme nous a remis de la documentation : rapport d'activité, dépliants, etc.

Les clés d'analyse

L'âge des participants

Les participants des organismes ont été classés selon quatre grandes catégories :

- Les **enfants**, âgés de 6 à 12 ans (niveau primaire);
- Les **adolescents**, âgés de 12 à 17 ans;
- Les **15-18 ans**;
- Les **jeunes adultes** âgés de 16 à 30 ans.

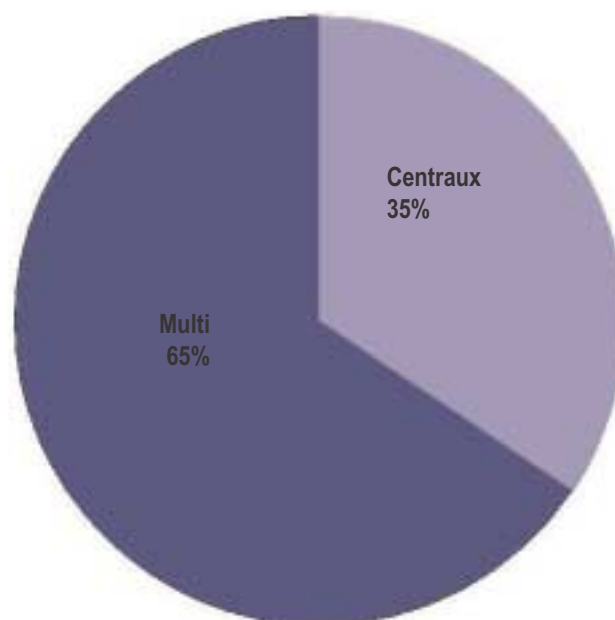
Les trois dernières catégories se recoupent, mais ce choix s'explique par le fait que les organismes communautaires ciblent eux-mêmes les adolescents, les 15-18 ans ou les 16-30 ans; nous avons donc choisi d'être fidèles à leur découpage.

Le type d'organisme

Actuellement, le ROCQLD utilise la terminologie suivante : **les groupes "centraux " et les groupes "multi "**. Nous avons choisi d'utiliser la même terminologie pour cette recherche même si le ROCQLD réfléchit présentement à des dénominations plus appropriées.

Les groupes "centraux " sont les organismes dont la mission est principalement vouée à la lutte au décrochage, alors que les groupes "multi " ont un volet clairement identifié d'intervention auprès des jeunes décrocheurs potentiels et/ou réels sans que cela constitue leur mission de base. Les groupes "multi " ont différents volets d'intervention. Par exemple, un groupe "multi " peut avoir une mission axée sur la vie de quartier et avoir comme volets d'intervention l'alimentation, l'animation de quartier, l'alphabétisation et la lutte au décrochage.

Répartition selon le type d'organisme
Centraux / Multi

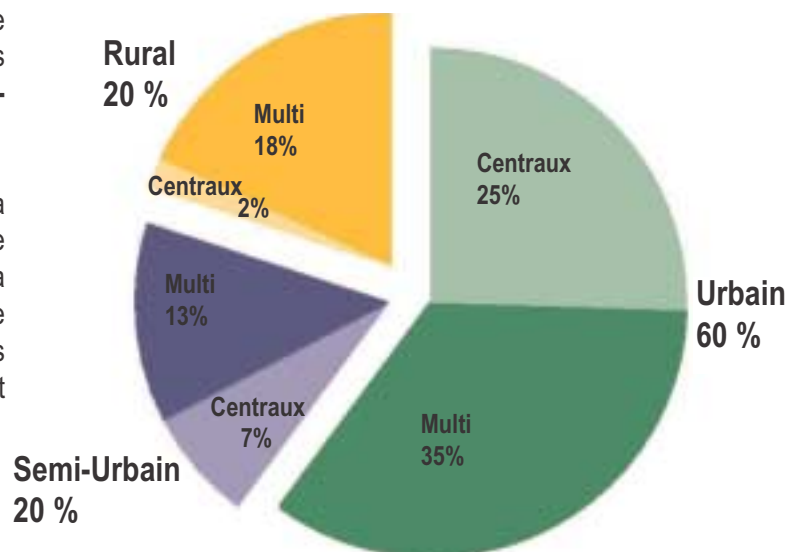


Le territoire d'action

Au fil des rencontres, il nous a également paru pertinent de classer les groupes selon leur territoire d'intervention. Nous avons ainsi identifié trois catégories de territoire : **rural, semi-urbain et urbain**.

Les critères retenus pour le classement sont la densité de la population, la population totale et le rôle économique que joue la municipalité dans la région¹. Nous avons aussi considéré la présence d'établissements scolaires post-secondaires comme un facteur d'urbanité car ces derniers constituent des bassins de bénévoles et des partenaires qui favorisent grandement l'action des groupes communautaires (voir annexe 2).

Répartition selon le territoire d'action et
le type d'organisme Centraux / Multi



1. Dans ce but, nous avons consulté les sites Internet des organisations suivantes : Statistiques Canada, ministère des Affaires municipales et des Régions, Grand dictionnaire terminologique et Encyclopédie Wikipédia.

I. TYPOLOGIE DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

À l'origine, l'objectif de notre démarche était de valider les courants de pratiques décrits par la littérature (voir bibliographie), à savoir :

- Soutien éducatif dans les écoles, dans les organismes et en milieu familial
- Alternative à la scolarisation
- Insertion professionnelle
- Soutien personnel et social
- Soutien familial

Il s'agissait alors de vérifier si cette terminologie correspondait bien aux actions des organismes communautaires et si elle avait du sens pour les répondants. Toutefois, cette catégorisation n'a pas pu être validée sur le terrain. D'une part, de nombreux organismes perçoivent ces dénominations comme étant celles des milieux institutionnels. Et, d'autre part, ces termes leur semblent trop spécifiques et par conséquent, ne reflètent pas l'approche globale qu'ils prônent.

Les entrevues avec les répondants nous ont conduits à créer une typologie plus adaptée et plus conforme à la réalité rencontrée. Nous avons identifié cinq grandes familles de pratiques qui se déclinent en plusieurs approches. Ce ne sont pas des modèles mais bien des familles. En effet, chaque pratique a ses propres spécificités, mais certains traits communs nous permettent tout de même de les regrouper. Et précisons de nouveau qu'il s'agit d'une typologie de pratiques et non d'organismes. En effet, plusieurs familles et approches présentées ici peuvent se retrouver au sein d'un même organisme. Mais, avant de présenter cette typologie (B), il est indispensable de mettre en évidence les traits communs aux actions de lutte au décrochage en milieu communautaire (A).

A. Les traits communs

Nous pouvons identifier quatre points communs fondamentaux aux actions de lutte au décrochage mises en place par les organismes communautaires, quels que soient le type d'organisme, le territoire d'action et l'âge des participants.

1) Approche globale et systémique

L'approche globale signifie que les organismes communautaires considèrent les jeunes dans leur totalité d'être humain. Leurs interventions ne ciblent pas uniquement les compétences scolaires de leurs participants mais tous les aspects de leur vie, car tous ceux-ci sont en interaction : l'estime de soi, la confiance, l'autonomie, l'*empowerment*, l'organisation, etc. L'approche globale consiste ainsi à considérer les jeunes comme un tout et pas uniquement comme un élève par exemple.

L'approche systémique va de pair avec l'approche globale, car elle consiste à mettre en relation tous les environnements de vie des jeunes (l'école, la famille, les professionnels de la santé, etc.) et à travailler en collaboration avec tous les acteurs qui interagissent avec ceux-ci.

Notons ici le rôle spécifique des parents. La collaboration avec ces derniers constitue une préoccupation importante pour les organismes communautaires que nous avons rencontrés.

2) Prévention du décrochage

Généralement, le terme "prévention" est interprété comme étant le travail réalisé auprès des jeunes qui risquent de décrocher du système scolaire. Mais les groupes que nous avons rencontrés considèrent de façon unanime qu'ils travaillent en prévention, même si leurs participants sont des décrocheurs. En effet, tous les répondants travaillent en prévention du décrochage social, le décrochage scolaire y étant souvent étroitement lié.

3) Participation volontaire aux activités

Les jeunes sont souvent soumis aux pressions de leur environnement, et tout particulièrement de leurs familles, pour participer aux activités mises en place par les organismes communautaires. Plusieurs sont référés. Toutefois, les organismes mettent l'accent sur le caractère volontaire de la participation des jeunes. Par conséquent, les groupes s'assurent que les jeunes sont volontaires lors d'une rencontre préalable. C'est un critère essentiel pour bon nombre d'organismes, car il faut que les jeunes participent activement à la démarche dans laquelle ils se sont engagés pour atteindre leurs objectifs.

4) Interventions individualisées

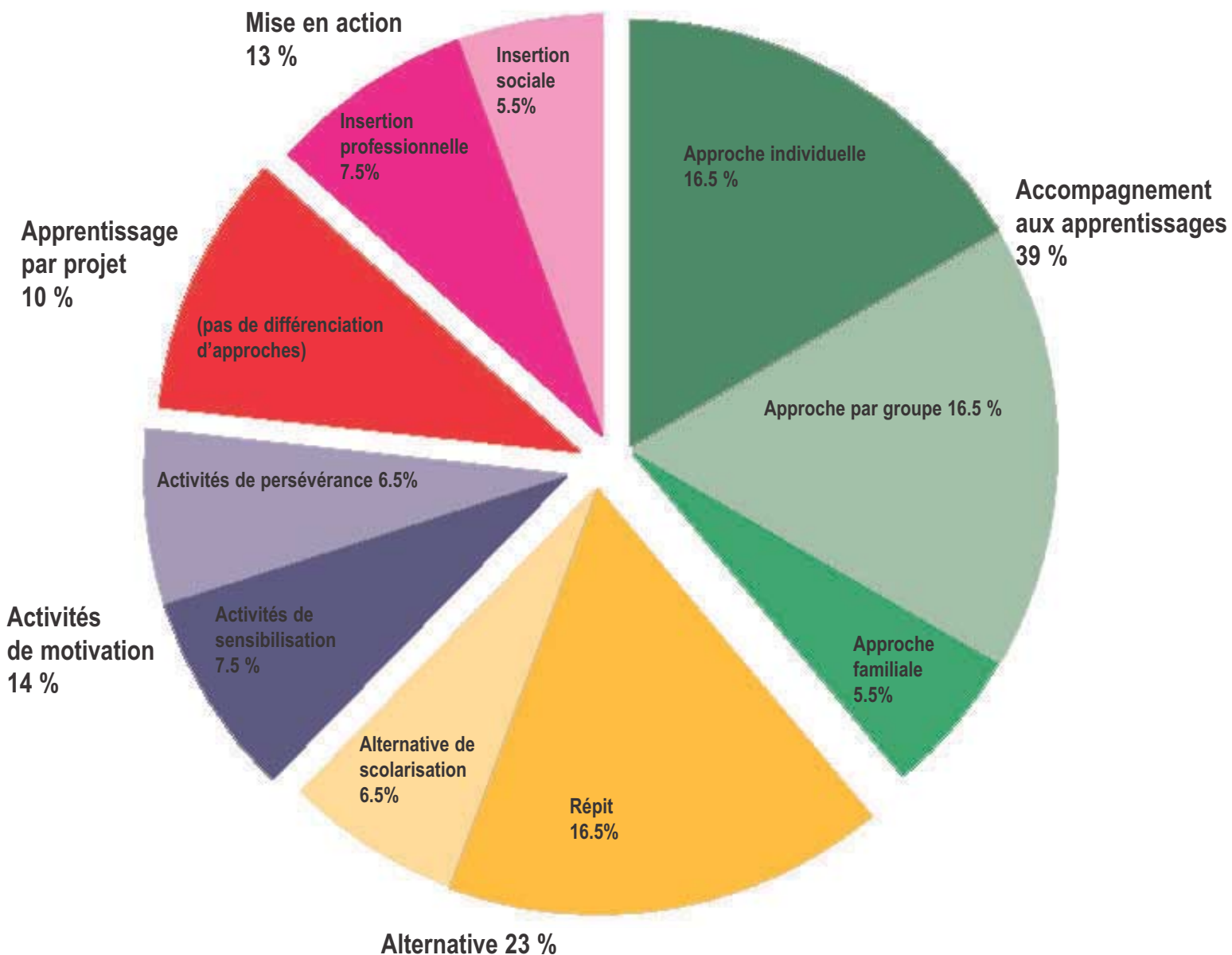
Afin de mieux répondre aux besoins et aux difficultés des jeunes, les groupes communautaires privilégient des interventions individualisées. En somme, les organismes développent des canevas d'intervention souples dans lesquels les intervenants bénéficient d'une certaine latitude pour s'adapter à la réalité spécifique de chaque jeune. Par exemple, les jeunes peuvent choisir leurs activités ou, dans certains cas, l'horaire qui leur convient.

B. Les cinq familles de pratiques

La littérature et la recherche sur le terrain nous ont permis d'identifier les traits communs fondamentaux des actions de lutte au décrochage en milieu communautaire, mais également de distinguer cinq familles de pratiques : l'accompagnement aux apprentissages, l'alternative, les activités de motivation, l'apprentissage par projet et la mise en action.

Pour chaque famille, nous proposons une description du concept, des objectifs et des participants, mais également des différentes approches. Nous avons en effet décliné chaque famille en approches pour mieux refléter la pluralité des interventions. Par ailleurs, nous avons identifié les types d'organismes où l'on retrouve majoritairement ces familles et approches ainsi que les publics cibles.

Les cinq familles de pratiques et leurs différentes approches



1) L'accompagnement aux apprentissages

Les activités d'*accompagnement aux apprentissages*, communément appelées aide aux devoirs et aux leçons, constituent la famille de pratique la plus courante.

Le concept

Les activités d'*accompagnement aux apprentissages* commencent toujours par une période de détente et une collation pour que les jeunes soient dans de meilleures dispositions pour travailler. Ensuite vient la période d'apprentissage durant laquelle les participants effectuent leurs devoirs ou approfondissent les matières académiques fondamentales. Dans certains cas, ces apprentissages passent par des jeux éducatifs. Les activités d'*accompagnement aux apprentissages* se terminent généralement par une période ludique sous forme d'activités artistiques ou manuelles réalisées en groupe ou individuellement. Cette période est souvent mise en place à titre de récompense pour les jeunes qui ont atteint leurs objectifs de travail.

De plus, des projets de groupe sont mis en place une fois par semaine ou par mois, afin que les participants développent des compétences en matière de collaboration et de travail d'équipe.

Ces activités se déroulent immédiatement après l'école ou le soir et elles ont lieu dans les locaux de l'organisme, dans ceux de l'école ou en milieu familial.

Les objectifs

L'expression "aide aux devoirs et aux leçons" est aujourd'hui fréquemment utilisée, car elle jouit d'une forte reconnaissance. Plusieurs groupes semblent utiliser cette appellation, mais elle ne leur convient que rarement. En effet, cette terminologie leur paraît trop restrictive, car les activités d'*accompagnement aux apprentissages* ne se limitent pas à la matière scolaire. Les jeunes ciblés ne vivent pas seulement des difficultés scolaires. Leurs situations révèlent souvent des réalités socio-économiques et familiales difficiles. La période des devoirs est donc un moyen d'intervention psychosociale pour les groupes communautaires. Au-delà des apprentissages scolaires, les organismes visent à augmenter l'estime de soi des jeunes, à travailler sur leurs comportements, leurs compétences organisationnelles, etc. On retrouve ici la philosophie d'approche globale.

Les participants

Les activités d'*accompagnement aux apprentissages* s'adressent majoritairement aux enfants du deuxième et du troisième cycle du primaire. Toutefois, quelques activités, notamment en milieu urbain, existent pour les adolescents², soit les 12-17 ans.

Les participants sont très souvent sélectionnés, ils doivent donc être référés par l'école, les CLSC ou les centres jeunesse. Ceci relève avant tout d'un choix, celui de cibler les jeunes qui vivent le plus de difficultés scolaires et/ou sociales. Mais cette sélection est également due au manque d'espace et de ressources financières et humaines que connaissent les organismes. Notons ici que ces types de collaborations sont généralement convenues entre professionnels, c'est-à-dire d'individu à individu, et non entre les institutions.

Les types d'organismes et territoires d'action

Les activités d'*accompagnement aux apprentissages* se retrouvent principalement dans les groupes "multi". On remarque cependant que les activités pour adolescents sont plus souvent mises en place par des groupes "centraux", alors que les organismes "multi" s'adressent généralement aux enfants, c'est-à-dire aux 6-12 ans.

On retrouve cette famille de pratiques dans tous les types de territoires (urbain, semi-urbain et rural). Toutefois, il faut souligner qu'en milieu rural, les activités d'*accompagnement aux apprentissages* sont les plus nombreuses.

2. Il est important de mentionner que nous avons rencontré de nombreuses initiatives d'*accompagnement aux adolescents*, mais elles ne correspondaient pas à l'ensemble des critères de sélection de notre recherche.



Les différentes approches

Une analyse plus approfondie permet de remarquer qu'il existe trois approches :

L'approche individuelle

Cette approche est basée sur une intervention individuelle et est principalement destinée aux enfants; chaque enfant (6-12 ans) est jumelé à un adulte. L'approche est donc très flexible, car l'adulte peut suivre le rythme d'apprentissage de l'enfant avec qui des objectifs ont été fixés en terme de compétences sociales ou scolaires. Les rencontres se déroulent à raison d'une à deux fois par semaine. On mise sur le développement d'un lien significatif entre l'adulte et l'enfant.

L'approche individuelle est presque exclusivement assurée par des bénévoles, car elle nécessite beaucoup de ressources humaines. Ce fort besoin de bénévoles explique pourquoi cette approche prédomine en milieu urbain et semi-urbain. En effet, les établissements d'enseignement post-secondaire fournissent un important bassin de bénévoles et la proximité entre le lieu de l'activité et le lieu de résidence du bénévole facilite également le recours à ce dernier (pour plus de précisions, se référer à la page 25).

L'approche par groupe

Pour cette approche, le groupe est au cœur de l'intervention. Ce sont souvent des groupes de trois à dix jeunes. Encadrés par les intervenants des organismes, les rencontres sont plus nombreuses (entre une à quatre par semaine) et elles se déroulent autour des devoirs. Quant aux objectifs, ils sont davantage axés sur l'entraide entre pairs, le travail en équipe et le développement de compétences organisationnelles.

L'approche par groupe permet de rejoindre un plus grand nombre de jeunes, car il y a plus de places. Généralement, un enfant ou un adolescent qui veut participer à une activité de ce type peut le faire, pour autant que le parent signe le formulaire d'inscription prévu à cet effet par l'organisme. Cela constitue généralement la seule implication du parent, hormis quelques suivis téléphoniques.

Notons cependant que l'approche par groupe naît parfois d'une contrainte (manque de bénévoles, condition imposée par le bailleur de fonds, etc.) et non d'un choix, car plusieurs organismes préféreraient offrir une approche individualisée, plus flexible.

L'approche familiale

L'approche familiale intègre les parents et le milieu familial à l'intervention. Cette approche regroupe les activités de modeling, de coaching et d'accompagnement. Ces termes réfèrent à des techniques d'intervention visant à développer les habiletés parentales.

Les interventions sont individualisées. La structure est très flexible, elle permet aux intervenants de s'adapter à chaque famille. Par exemple, l'intervenant pourrait signaler à un parent qu'il est préférable que le téléviseur soit éteint durant les devoirs, afin de favoriser la concentration de l'enfant. L'objectif de cette approche est essentiellement d'outiller les parents pour qu'ils puissent accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s).

Cette approche doit être assurée par des professionnels. Seuls les employés de l'organisme peuvent intervenir et c'est pourquoi les places sont limitées. Le processus de sélection comprend une référence d'une école ou d'une institution ainsi qu'une rencontre avec les parents pour s'assurer de leur volonté d'entamer une telle démarche. Ici encore, la sélection résulte d'un manque de ressources mais aussi et surtout d'une volonté de cibler les familles les plus en difficulté.

L'approche familiale est la moins répandue et elle est mise en place majoritairement par des organismes "multi".

2) L'alternative

Apprendre autrement et en dehors des bancs d'école sont certainement les éléments qui caractérisent l'*alternative*. Une autre expression est souvent employée : le "service de bout de ligne". Ce terme est particulièrement utilisé lorsqu'un partenariat entre les établissements scolaires et les organismes communautaires lie les deux organisations. Ce partenariat consiste, pour une école, à orienter les jeunes vers les groupes communautaires quand elle a épuisé ses propres ressources. Nous croyons cependant que le terme *alternative* est plus englobant et qu'il traduit bien ce que propose ces activités : un choix entre deux possibilités, celle d'arrêter d'étudier et celle de continuer autrement.

Le concept

Au lieu de fréquenter l'école, les jeunes se rendent dans un organisme communautaire où ils bénéficient d'un soutien individuel et où ils participent à différentes activités, seuls ou en groupe. Ce sont des activités académiques, manuelles, artistiques, et des stages en entreprise. Les activités diffèrent selon les besoins et les possibilités de chaque milieu.

Un cadre général est proposé à tous les participants, mais l'intervention est individualisée. En effet, chaque participant peut choisir les ateliers et les formations qui l'intéressent, et chacun bénéficie d'un suivi psychosocial individuel assuré par un intervenant de l'organisme.

Les activités offertes aux participants se déroulent principalement de jour et elles peuvent avoir lieu toute la semaine, selon un horaire de type scolaire.

Certains organismes proposent, en plus, des activités sociales le soir ou en fin de semaine pour amener les jeunes à participer à des projets de groupe qui favorisent le sentiment d'appartenance à un milieu de vie.

Les objectifs

L'*alternative* permet aux jeunes d'apprendre autrement les matières scolaires, de prendre conscience de leurs compétences et de leurs goûts, et ainsi de s'engager dans un processus de réflexion sur leur avenir.

Ces activités permettent également aux participants de développer un sentiment d'appartenance, notamment grâce aux activités de groupe organisées les soirs et fins de semaine.

Les participants

Les participants sont majoritairement des adolescents (12-17 ans) qui sont à fort risque de décrochage ou qui ont déjà décroché. Quelques rares organismes accueillent de jeunes adultes (16-30 ans).

Les jeunes sont principalement référés par l'école ou les centres jeunesse et ils doivent en plus démontrer leur volonté de s'engager dans une telle démarche lors d'une entrevue. Dans certains cas, les participants sont toujours inscrits à l'école et une entente est prévue entre l'organisme communautaire et l'école. Très peu de groupes acceptent que les jeunes s'inscrivent par eux-mêmes, compte tenu des grands territoires qu'ils couvrent et du peu de ressources dont ils disposent.

Précisons tout de même que le manque de ressources n'est pas le seul élément qui explique que les places soient limitées. En effet, les groupes tiennent à maintenir leurs ressources à taille humaine.

Les types d'organismes et territoires d'action

Les activités d'*alternative* sont généralement situées dans des centres urbains et mises en place par des organismes "centraux".

Les différentes approches

Nous avons constaté qu'il existe deux approches. Cependant, ces sous-familles ne sont pas totalement homogènes, car les modèles développés sont étroitement liés aux besoins et aux possibilités de chaque milieu.

L'alternative de scolarisation

Ici les participants s'engagent sur une période d'une année scolaire ou plus. L'objectif est de permettre aux jeunes de réfléchir à leur parcours et à un projet de vie: retour à l'école, formation professionnelle, emploi, etc.

Pour être aidés dans leur cheminement, les jeunes suivent des ateliers manuels, artistiques et académiques, durant lesquels ils sont jumelés avec un adulte afin d'avoir un accompagnement individuel. Généralement, les jeunes ne sont plus inscrits à l'école, mais leurs apprentissages académiques leur permettent souvent de passer les examens prévus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport³.

Ce type d'approche est moins répandu. De plus, les places sont souvent très limitées, car une approche individuelle nécessite de nombreuses ressources humaines. Par conséquent, très peu de jeunes bénéficient des *alternatives de scolarisation*.

Le répit

Le répit est une période d'arrêt de courte ou de moyenne durée, c'est-à-dire de 1 à 10 mois. C'est un moment passager durant lequel les participants, toujours inscrits dans un établissement scolaire, s'engagent dans un processus de réflexion concernant leur avenir, tout en poursuivant partiellement leur cheminement scolaire. L'objectif est de permettre un recadrage, une réflexion et une réinsertion dans un cursus scolaire régulier.

La plupart de ces démarches ont une approche de groupe de type classe d'école, mais il existe plusieurs modèles d'intervention. Certains organismes axent leurs interventions sur la découverte des centres d'intérêts des jeunes en les faisant participer à différents ateliers manuels ou à des stages, alors que d'autres mettent l'accent sur la poursuite du cursus scolaire.

Notons pour finir qu'il existe une troisième approche, que nous pourrions qualifier d'alternative : les maisons familiales rurales. Nous n'aborderons pas ce concept au sein de cette recherche, car l'initiative relève d'une approche communautaire, mais elle est gérée et déployée dans une dynamique intersectorielle. Toutefois, le portrait des maisons familiales rurales se retrouve à l'annexe 4.

3. Mentionnons qu'il existe aussi des organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire (École de rue) qui poursuivent un concept et des objectifs similaires à cette famille de pratiques. Les Écoles de rue se distinguent cependant par leur clientèle particulière. Ce sont des jeunes de 16 à 24 ans, principalement des jeunes de la rue qui s'intègrent difficilement au milieu scolaire régulier. Les Écoles de rue se distinguent également par la structure des activités offertes, qui est un partenariat entre un organisme communautaire et une commission scolaire. Finalement, une autre spécificité des Écoles de rue est qu'elles offrent la diplomation aux jeunes. Pour en savoir plus, consulter la recherche sur les Écoles de rue : www.maisondauphine.org/intro.html ainsi qu'à www.repitjeunesse.com.

3) Les activités de motivation

Nous avons regroupé dans cette famille toutes les activités qui visent à motiver les jeunes à persévérer dans leur cheminement scolaire. C'est une famille qui regroupe des activités à la fois très nombreuses et variées.

Le concept

La palette d'activités est large : ce sont des séances d'information et de promotion de la réussite scolaire, des projets ponctuels de valorisation ou d'amélioration des conditions de vie des jeunes, des ateliers ou des jeux sur le décrochage, des séances d'information qui portent sur le marché du travail, des moments d'accompagnement individuel, etc.

Ce sont majoritairement des actions sporadiques, réalisées en groupe au sein des écoles.

Mais cette famille de pratiques regroupe aussi les activités qui s'adressent à la communauté et qui visent à faire connaître les ressources en plus de promouvoir la persévérance scolaire.

Les objectifs

L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes et à la communauté de l'importance de rester à l'école, de motiver les jeunes à persévérer et, au-delà, de les accompagner dans leur cheminement de vie.

Les participants

Les adolescents (les 12-17 ans) constituent le public le plus fréquemment visé, car c'est une période sensible pour le décrochage. Certaines activités ciblent les jeunes à risque, alors que d'autres s'adressent à l'ensemble des adolescents d'une école ou d'une classe.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques dans tous les types de territoire (urbain, semi-urbain et rural) et ce sont principalement les organismes "multi " qui offrent ces activités en complément de leurs activités régulières.

Les différentes approches

Les activités de sensibilisation

Cette approche regroupe toutes les activités qui visent à sensibiliser les jeunes à la réalité du décrochage, quelle que soit la forme qu'elles prennent : ateliers, séances d'information, jeux, etc. Citons par exemple les animations en classe qui visent, par le jeu et la discussion, à leur faire prendre conscience des comportements et des facteurs de décrochage.

Ces activités de sensibilisation sont ponctuelles et s'adressent principalement aux jeunes de 15-16 ans. Elles sont généralement réalisées en classe, en collaboration avec les écoles secondaires. Le public ciblé n'est donc pas uniquement composé de jeunes qui risquent de décrocher.

Les activités de persévérance

Cette approche regroupe toutes les activités qui visent à motiver les jeunes et à les inciter à persévérer dans leurs études. Cela peut prendre plusieurs formes et s'adresser autant aux enfants qu'aux adolescents.

Pour les enfants (6-12 ans), il existe par exemple un gala qui récompense non pas l'excellence, mais l'effort.

Pour les adolescents (12-17 ans), l'activité la plus commune est le suivi psychosocial individuel, mais il existe bien d'autres activités. Certains organismes permettent par exemple aux adolescents qui sont dans une situation économique difficile de travailler l'été, car l'argent et l'expérience de travail peuvent les aider à passer au travers de leur année scolaire. D'autres ont mis sur pied des garderies dans des écoles pour favoriser la poursuite des études des mères adolescentes. Ici, les activités ciblent les populations qui risquent de décrocher.

4) L'apprentissage par projet

L'*apprentissage par projet*, c'est apprendre les enseignements académiques en réalisant un projet motivant.

Le concept

À raison d'une à deux fois par semaine, les participants réalisent des projets artistiques, scientifiques ou manuels : projet de journalisme, construction de voiture, réalisation d'une émission de radio, etc. Les intervenants élaborent des projets avec les participants et ils les font passer par toutes les étapes de la réalisation du projet.

Généralement en groupe de dix à trente participants, ces activités se déroulent à midi ou après l'école, en milieu scolaire ou communautaire.

Les objectifs

L'objectif pour les jeunes est d'apprendre autrement, d'apprendre par l'expérimentation. Le fait de travailler sur un projet motivant permet de développer les compétences sociales et scolaires des jeunes, de leur faire vivre des réussites, de leur faire découvrir des centres d'intérêt, mais aussi et surtout de favoriser leur persévérance scolaire. On retrouve ici l'approche globale adoptée par les groupes communautaires de lutte au décrochage.

Les participants

Cette famille de pratiques s'adresse principalement aux enfants qui fréquentent l'école primaire, même si certaines activités ciblent les adolescents (12-17 ans). Plusieurs de ces activités sont effectuées en collaboration avec les écoles présentes sur le territoire desservi par l'organisme communautaire. Le bassin de jeunes participants provient alors de ces écoles.

Pour les activités d'*apprentissage par projet*, il y a très peu de sélection, mais les responsables des projets s'assurent de la volonté et de l'engagement du jeune. La principale sélection se fait en évaluant l'intérêt et la motivation des jeunes à s'engager dans tel ou tel projet. En effet, un projet scientifique ou artistique ne va pas intéresser les mêmes enfants.

Évidemment, les références des professeurs sont les bienvenues, afin de cibler les jeunes en difficulté qui pourraient tirer profit de ces activités. Mais ce ne sont pas seulement les jeunes qui risquent de décrocher qui participent à ces activités, car les groupes misent sur le maillage entre les jeunes moins motivés par leurs études et ceux qui le sont davantage, pour que ces derniers exercent une influence positive sur les autres.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques dans tous les types de territoire (urbain, semi-urbain et rural) et elle est principalement mise en place par les organismes "multi".

Les différentes approches

Toutes les activités regroupées dans cette famille de pratiques se différencient uniquement par le type de projet choisi (artistique, scientifique ou manuel). Il n'y a pas lieu ici de distinguer différentes approches.

5) La mise en action

Le concept de *mise en action* suppose que le participant a vécu un moment d'arrêt dans son cheminement scolaire ou professionnel et qu'il se remet en action en s'engageant dans un projet.

Le concept

Après un temps d'arrêt dans leur parcours de vie, les jeunes qui participent à une activité de *mise en action* s'engagent dans un projet qui dure de trois à six mois. Durant cette période, les participants vivent des situations similaires à celles du marché du travail : présence journalière, horaire fixe et règles à suivre. Les activités collectives ou individuelles auxquelles ils participent peuvent prendre la forme d'un plateau de travail ou d'un projet (voir les différentes approches).

Et, en parallèle, les participants bénéficient d'ateliers de développement visant l'acquisition de compétences sociales, ainsi que d'un suivi psychosocial individuel.

Les objectifs

Il s'agit de faire vivre des expériences variées, manuelles et intellectuelles aux jeunes décrocheurs pour qu'ils puissent exprimer leur potentiel et prendre conscience de leurs compétences. Ces trois à six mois sont l'occasion pour les jeunes de réfléchir à leur cheminement de vie et de se projeter. C'est une démarche d'insertion dans laquelle ils s'engagent.

On vise aussi l'*empowerment* des participants par l'acquisition de compétences sociales (gestion financière, comportement social, alimentation, estime de soi, etc.).

Les participants

Comme spécifié précédemment, les activités de *mise en action* sont destinées aux jeunes adultes (16-30 ans) décrocheurs qui ont vécu un temps d'arrêt dans leur cheminement de vie. La plupart n'ont ni diplôme secondaire, ni expérience de travail.

Les participants doivent être référés par les acteurs jeunesse (travailleurs de rue, CJE, organismes communautaires, centres jeunesse, etc.) et ils doivent démontrer leur volonté de s'engager dans une telle démarche lors d'une entrevue.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques sur tous les types de territoires (urbain, semi-urbain et rural) et elle est principalement mise en place dans les organismes "multi", notamment ceux qui ont une mission "jeunes".

Les différentes approches

L'insertion professionnelle

Ce type d'approche vise l'insertion des jeunes sur le marché du travail par l'apprentissage d'un métier et des compétences sociales nécessaires au maintien en emploi. Cette approche, qui passe essentiellement par des stages et des plateaux de travail, est plus individualisée que la deuxième.

Soulignons ici que ce type de programme représente un investissement énorme pour les groupes, qui doivent disposer de l'espace suffisant et du matériel adéquat.

L'insertion sociale

Ici les participants sont plus âgés que pour la première approche (18 ans et plus). La plupart ont décroché depuis de nombreuses années et ils ont souvent vécu plus d'expériences difficiles.

Les jeunes adultes participent à l'élaboration d'un projet collectif, de la conception à la mise en œuvre, en passant parfois par la recherche de financement. Ce sont souvent des projets artistiques ou culturels. À travers ces projets, les jeunes développent diverses habiletés transférables sur le marché du travail. Mais au-delà de l'intégration professionnelle, on vise leur intégration sociale. En effet, l'accent est également mis sur la vie de groupe et sur le développement d'un sentiment d'appartenance à un milieu de vie constructif et accueillant.

Cette approche est moins répandue que la première. Elle est mise en place uniquement par des organismes "multi" qui sont situés en milieu urbain ou semi-urbain.

Les faits saillants

- ◆ **Les actions de lutte au décrochage en milieu communautaire sont très variées.** Nous les avons regroupées en cinq familles de pratiques que nous avons déclinées en approches pour mieux refléter la richesse.
- ◆ **Les actions de lutte au décrochage ont des traits communs fondamentaux :** approche globale et systémique, action préventive, engagement volontaire des participants et individualisation des interventions.
- ◆ **Les activités d'accompagnement aux apprentissages sont les plus nombreuses,** les approches individuelle et en groupe étant les plus courantes.
- ◆ Les actions de lutte au décrochage en milieu communautaire **s'adressent principalement aux enfants, et ensuite aux adolescents.** La population la moins ciblée est celle des jeunes adultes, mais ceux-ci sont rejoints via d'autres structures d'insertion socioprofessionnelle.
- ◆ **Le milieu urbain est le mieux desservi.** C'est en milieu urbain qu'on retrouve la plus grande diversité de familles, et les actions visent des publics plus diversifiés. En milieu rural, on retrouve majoritairement des activités d'accompagnement aux apprentissages et les actions sont principalement destinées aux enfants (6 à 12 ans).
- ◆ **Les organismes "multi " sont ceux qui soutiennent le plus d'initiatives de lutte au décrochage,** notamment dans les milieux semi-urbains et ruraux. Les groupes "centraux " offrent majoritairement des activités d'alternative.

Tableau synthèse

<u>FAMILLE DE PRATIQUES</u>	<u>L'accompagnement aux apprentissages</u>	<u>L'alternative</u>
<u>LE CONCEPT</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Souvent appelé aide aux devoirs et leçons ● Déroulement type : collation / apprentissage académique et intervention sociale / activités ludiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les activités d'alternative permettent d'apprendre autrement et en dehors des bancs d'école : <ul style="list-style-type: none"> - Au lieu d'aller à l'école, les jeunes vont dans l'organisme communautaire - L'horaire est souvent semblable à celui de l'école - Activités manuelles, académiques, artistiques, stages et suivi individuel ● Cette famille est parfois appelée "service de bout de ligne"
<u>LES OBJECTIFS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Acquérir des compétences académiques et des méthodes de travail ● Favoriser la persévérance scolaire ● Travailler sur les comportements ● Développer l'estime de soi ● Vivre des réussites 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre autrement les matières académiques ● Se connaître ● Réfléchir à son avenir ● Développer un sentiment d'appartenance à un milieu de vie
<u>LES PARTICIPANTS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : enfants ● Autre public : adolescents ● Sélection importante pour l'approche individuelle et familiale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : adolescents à fort risque de décrochage ou qui ont décroché ● Sélection importante pour toutes les approches
<u>LES TYPES D'ORGANISMES ET TERRITOIRE D'ACTION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "centraux " ● En milieu urbain
<u>LES DIFFÉRENTES APPROCHES</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'approche individuelle : Chaque enfant est jumelé avec un adulte. On mise sur le développement d'un lien significatif entre l'adulte et l'enfant. Approche très flexible. ● L'approche par groupe : on mise sur l'entraide et le développement de compétences organisationnelles. Permet de rejoindre plus de jeunes. ● L'approche familiale : On vise à outiller les parents pour qu'ils puissent accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s). Intervention flexible. Approche la moins répandue. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le répit : arrêt de 1 à 10 mois; jeunes toujours inscrits à l'école; on vise une réintégration scolaire; approche par groupe. ● L'alternative de scolarisation : 1 année scolaire ou plus; on ne vise pas forcément un retour à l'école; approche individuelle. Approche peu répandue.
<u>L'IMPORTANCE RELATIVE DE CETTE FAMILLE</u>	<p>Total : 35 initiatives</p> <p>Approche individuelle : 15 initiatives</p> <p>Approche par groupe : 15 initiatives</p> <p>Approche familiale : 5 initiatives</p>	<p>Total : 21 initiatives</p> <p>Le répit : 15 initiatives</p> <p>L'alternative de scolarisation : 6 initiatives</p>



<u>Les activités de motivation</u>	<u>L'apprentissage par projet</u>	<u>La mise en action</u>
<ul style="list-style-type: none"> ● La palette d'activités est large : séances d'information et de promotion de la réussite scolaire, des ateliers sur le marché du travail, un suivi individuel, etc. ● Activités ponctuelles, le plus souvent en classe 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'apprentissage par projet c'est apprendre les enseignements académiques en réalisant un projet artistique, scientifique ou manuel. ● Les projets se réalisent en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement quotidien des jeunes dans un projet de 3 à 6 mois ● Engagement dans une démarche d'insertion ● Situation similaire au marché du travail ● En parallèle : activités de développement et suivi individuel
<ul style="list-style-type: none"> ● Faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de rester à l'école; les motiver à persévérer ● Accompagner les jeunes dans leur cheminement de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre par l'expérimentation ● Favoriser la persévérance scolaire ● Vivre des réussites ● Se connaître 	<ul style="list-style-type: none"> ● Vivre des expériences variées pour se connaître ● Développer ses compétences sociales ● Développer l'estime de soi ● Réfléchir sur son cheminement de vie et son avenir
<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : les adolescents et pas uniquement ceux à risque de décrochage ● Autre public : la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : enfants qui fréquentent l'école; parfois les adolescents. Ces activités ne ciblent pas uniquement les jeunes à risque de décrochage. ● Il y a peu de sélection et elle se fait principalement par l'intérêt des jeunes vis-à-vis des projets proposés 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : jeunes adultes de 16-30 ans qui ont vécu un moment d'arrêt dans leur cheminement scolaire ou professionnel ● Sélection importante, surtout pour l'approche "insertion professionnelle "
<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire
<ul style="list-style-type: none"> ● Les activités de sensibilisation : activités qui visent à sensibiliser les jeunes à la réalité du décrochage; activités ponctuelles menées en classe. ● Les activités de persévérance : Activités qui visent à inciter les jeunes à persévérer (garderie pour les mères adolescentes, suivi individuel, etc.) Activités destinées aux populations à risque de décrocher. 	S.O.	<ul style="list-style-type: none"> ● L'insertion professionnelle : On vise l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cette approche passe essentiellement par des stages et plateaux de travail. Approche individualisée. ● L'insertion sociale : On vise l'intégration sociale. Les participants sont plus âgés (18 ans et plus) avec des problématiques plus lourdes. Cette approche passe par la participation à un projet artistique ou culturel collectif. Approche moins répandue.
<p>Total : 13 initiatives Les activités de sensibilisation : 7 initiatives Les activités de persévérance : 6 initiatives</p>	<p>Total : 9 initiatives</p>	<p>Total : 12 initiatives L'insertion sociale : 7 initiatives L'insertion professionnelle : 5 initiatives</p>

II. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Le fait de rencontrer différents acteurs nous a permis de créer une typologie de pratiques mais également de connaître et de comprendre les contextes dans lesquels ces actions sont mises en œuvre. Ces informations sont en effet indispensables pour avoir un portrait plus complet des pratiques, car les actions sont étroitement liées à leur contexte d'intervention. Nous avons choisi d'axer cette analyse du contexte autour de trois éléments clés : le financement, la collaboration et le réseautage. La problématique de la reconnaissance est quant à elle traitée de façon transversale. Ce sont quatre données fondamentales dans la vie des organismes communautaires de lutte au décrochage.

Cette analyse nous a permis de déterminer des besoins qu'ont les organismes pour consolider et développer leurs actions. Nous distinguons ici consolidation et développement. *Consolider* étant considéré comme le fait d'assurer la pérennité de l'action et *développer* signifiant le fait de bonifier ses pratiques ou d'en introduire de nouvelles (nouvelle action, nouvelle population cible, nouveau territoire d'intervention, etc.).

Après un état des lieux, nous analyserons pour chacun des trois domaines les difficultés rencontrées par les groupes, leurs besoins et leurs attentes, ainsi que des éléments qui sous-tendent des pistes de solution. Il faut préciser que nous restituons ici les constats, problèmes et besoins exprimés par les répondants. Certains ont été soulignés par l'ensemble des répondants et d'autres par la majorité d'entre eux.

A. Le financement, une problématique vitale

Le financement est étroitement lié à la viabilité des groupes, mais pour les organismes, c'est aussi une modalité de reconnaissance de leur action et de leurs activités de lutte au décrochage; c'est donc un élément de contexte important.

Les données financières fournies par les répondants de cette recherche nous permettent de mieux connaître les différents bailleurs de fonds et de mieux saisir ainsi la réalité du financement des groupes communautaires qui luttent contre le décrochage (1). De plus, les entrevues réalisées nous permettent de faire la lumière sur les principales difficultés que les groupes rencontrent et qui freinent le développement et la consolidation de leurs actions (2).

Soulignons que cette analyse est basée sur le financement des actions de lutte au décrochage et non sur celui des organismes. Dans le cas des groupes "centraux", le financement des actions se confond avec le financement de base de l'organisme, mais pour les groupes "multi", il diffère. Hormis la section sur les ministères ports d'attache (section 1.a), dans laquelle nous traitons du financement de base des organismes, nous présentons ici un portrait financier des activités de lutte au décrochage.

1) Insuffisance et non récurrence des financements, sources de précarité

Il existe deux modalités de financement des activités de lutte au décrochage : les financements stables et réguliers (a) et les financements ponctuels (b).

a. Les financements stables et réguliers

Depuis l'adoption de la politique de reconnaissance de l'action communautaire, les ministères provinciaux ont été invités à mettre en place des programmes finançant les organismes communautaires autonomes dont la mission est rattachée au dit ministère.

Le ministère qui soutient le plus grand nombre d'organismes communautaires ayant une activité de lutte au décrochage est le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) via le Programme de soutien aux organismes communautaires, le programme SOC. Les groupes bénéficiant de ce soutien sont majoritairement des organismes "multi". Cependant, le MSSS ne finance pas leurs activités de lutte au décrochage en tant que tel, il finance l'ensemble de leur mission⁴. Ces activités sont donc précaires, car elles sont essentiellement financées par des sources non récurrentes, c'est-à-dire des financements par projets et des levées de fonds.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) soutient pour sa part des organismes "centraux" par le biais du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le PACTE. Notons que quelques "multi" sont également accrédités par le MELS. Ce sont des groupes qui travaillent à la fois à l'alphabétisation et à la lutte au décrochage.

Quelques organismes "centraux" bénéficient d'une double accréditation. Ce sont des groupes dont la part de la mission santé équivaut à celle de la mission éducation. Ils obtiennent donc un financement du PACTE et du SOC sur une base récurrente.

Par ailleurs, beaucoup d'organismes n'ont pas d'accréditation auprès des ministères. Ces organismes n'ont pas accès au financement de base récurrent, leur situation financière est

donc précaire. Celle-ci est perçue par les groupes comme un manque de reconnaissance par les groupes concernés. Les groupes évoquent deux raisons pour expliquer cela ; la première est l'insuffisance globale des enveloppes vouées à l'action communautaire autonome qui entraîne des listes d'attente, notamment pour les programmes SOC et PACTE. La deuxième raison est le fait qu'un groupe ne peut pas être accrédité. De plus, certains groupes ont le sentiment qu'ils se voient refuser l'accréditation du MSSS sous prétexte que leur mission n'est pas assez ciblée "santé" et ils sont ainsi renvoyés au MELS, qui considère que leur mission n'est pas suffisamment axée sur l'"éducation". Il en est de même pour des groupes qui ont des missions qui regroupent éducation et culture, ou d'autres secteurs.

Hormis les ministères, certaines fondations accordent également des financements stables et réguliers, parfois sur une base triennale. Ce financement est autant dédié à la mission qu'à des activités de lutte au décrochage.

Conclusion

C'est le gouvernement du Québec, par le biais de ses ministères et des ses agences, qui est le principal bailleur de fonds en termes de pourcentage budgétaire. Cependant, ce n'est pas lui qui finance directement le plus grand nombre d'actions de lutte au décrochage. Les actions de lutte au décrochage sont davantage financées de façon ponctuelle par d'autres bailleurs de fonds, ce qui constitue une différence majeure en termes de pérennité de l'action.

4. Avant la mise en œuvre de la politique de reconnaissance de l'action communautaire, ces activités n'avaient jamais bénéficié de financement récurrent, puisque la lutte au décrochage n'était ni reconnue ni financée. Aucune somme reliée à la réalisation des activités de lutte au décrochage des organismes "multi" n'a donc été transférée vers les nouveaux ministères port d'attache pour servir de financement de base à la mission.



b. Les financements ponctuels

Les financements ponctuels regroupent les financements par projet et par entente de service⁵. Ces financements sont octroyés par différents bailleurs de fonds :

Les ministères provinciaux

Les financements par projet sont liés à la mise en œuvre des programmes et des orientations émanant des ministères et des autres organismes gouvernementaux. On peut citer le Programme d'aide aux devoirs du MELS ou encore les programmes de type "priorités jeunesse" instaurés par les Agences de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux.

Le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral finance peu d'actions. Il finance essentiellement les activités de *mise en action* et d'*accompagnement aux apprentissages*. Par contre, les montants sont conséquents et les projets sont souvent financés dans leur totalité.

Les commissions scolaires

Les commissions scolaires financent principalement les activités d'*accompagnement aux apprentissages* et de *motivation*. Ces financements par projet sont, pour la plupart, versés aux organismes "multi" et en milieu rural, là où les territoires d'action des organismes communautaires rejoignent ceux des commissions scolaires.

Les écoles

Les financements versés par les écoles proviennent indirectement des commissions scolaires. Par conséquent, lors des entrevues, les organismes ont rarement fait la distinction entre les financements provenant de ces deux institutions, et c'est pourquoi nous incluons le financement des écoles dans celui des commissions scolaires.

Notons cependant que les écoles sont les principaux bailleurs de fonds dans le milieu rural, essentiellement par le biais du Programme d'aide aux devoirs du MELS. Comme la récurrence de cette enveloppe n'est pas encore assurée, les groupes qui en bénéficient appréhendent la fin du programme.

Les fondations

Les fondations sont d'importants bailleurs de fonds, mais elles financent surtout les activités de lutte au décrochage en milieu urbain. Elles sont aussi présentes en milieu rural où elles financent davantage les groupes à la mission.

Les municipalités

Les municipalités financent peu d'activités de lutte au décrochage, et les rares exemples se trouvent en milieu urbain où elles sont davantage des prestataires de services que des bailleurs de fonds.

Les entreprises privées

Les entreprises privées sont des bailleurs peu présents, voire marginaux.

Conclusion

Les actions de lutte au décrochage sont financées selon deux modalités, mais ce sont les financements par projets qui prédominent. De plus, quelle que soit la provenance des financements, ils sont très souvent insuffisants et ce, particulièrement en milieu rural. Ces deux réalités ont des impacts préjudiciables sur le développement et la consolidation des pratiques.

5. Le financement par entente de service réfère au développement d'activités dont les besoins et les modalités sont identifiés par le bailleur de fonds. Le financement par projet réfère au développement ou à l'innovation d'une activité circonscrite dans le temps.

2) Les impacts d'un financement précaire

a. La non-réurrence des financements, un frein au développement des activités

Comme nous venons de le voir, les activités de lutte au décrochage des organismes "multi" sont essentiellement financées de façon non récurrente. Certains bénéficient d'un financement récurrent, mais celui-ci n'est pas voué à leurs activités de lutte au décrochage. C'est également le cas pour certains organismes "centraux".

Nous estimons que seulement 30 % des répondants, majoritairement des organismes "centraux", bénéficient d'un financement récurrent et que ce financement ne représente jamais plus de 20 à 30 % de leur budget, et parfois moins. Pour ces organismes "centraux", la situation est cependant un peu moins précaire. En effet, bénéficier d'un financement récurrent amène une certaine stabilité pour le fonctionnement de base des organismes. C'est ainsi que les groupes qui en bénéficient poursuivent majoritairement des projets de développement, alors que les organismes qui ne reçoivent pas de financement récurrent affirment être toujours en phase de consolidation. Ils mettent leurs énergies et leurs efforts pour pérenniser la ressource et l'équipe, et cela freine le développement de leurs pratiques.

Cela est d'autant plus inquiétant si on considère que la majorité des actions de lutte au décrochage sont justement assurées par des organismes "multi" qui ne bénéficient pas de financement récurrent. De plus, en milieu rural, ce sont presque exclusivement des organismes "multi" qui portent les actions. L'action de lutte au décrochage se voit donc considérablement

b. Les problèmes de financement sont propices au roulement de personnel

affaiblie dans ce milieu.

Les difficultés financières des organismes communautaires de lutte au décrochage expliquent également l'important roulement de personnel qui constitue un frein majeur au développement et à la consolidation des pratiques. En effet, la non-réurrence des financements ne permet pas d'assurer des emplois stables. Les salaires et les avantages sociaux peu nombreux, tels que des périodes de chômage imposées pendant l'été, sont des facteurs importants de roulement de personnel.

Cette instabilité est préjudiciable pour deux raisons. D'une part, elle entraîne une perte d'expertise et, d'autre part, il faut reconstruire l'équipe chaque année. En effet, il faut recommencer non seulement le recrutement, mais aussi la formation des employés, et recréer des liens dans l'équipe. Tout cela exige beaucoup d'énergie que tous préféreraient investir dans les actions elles-mêmes.

Notons que cette instabilité du personnel est un problème davantage présent dans les organismes ne bénéficiant pas de financements stables et réguliers. Les milieux ruraux sont ainsi doublement atteints car, en plus, ils ont moins accès aux financements par projet (peu de fondations et de levées de fonds possibles).

c. Les organismes doivent faire appel aux bénévoles, une ressource rare et dont le taux de roulement est important

Les ressources humaines salariées étant insuffisantes, plusieurs organismes communautaires de lutte au décrochage ont recours aux services de bénévoles, tout spécialement dans les groupes qui ont adopté une approche individualisée. Mais les organismes ne trouvent que rarement un nombre suffisant de bénévoles, ce qui les contraint à diminuer leur capacité d'accueil, l'intensité des activités, etc. De plus, le taux de roulement des bénévoles est élevé.

Quatre éléments expliquent ces difficultés de recrutement, les trois derniers expliquant pourquoi le problème est encore plus important en milieu rural :

- Plusieurs organismes ne peuvent pas intégrer de bénévoles, faute de disponibilité pour effectuer les tâches reliées à la gestion des bénévoles : recherche, coordination, encadrement, formation, etc.

- Il y a un problème de confidentialité dans les petites localités. Craignant que leur vie familiale soit connue de tous, les parents sont souvent réticents à envoyer leur(s) enfant(s) dans une activité soutenue par des bénévoles.
- Beaucoup de bénévoles sont des étudiants, et les établissements post-secondaires sont généralement situés en milieu urbain.
- La distance géographique entre la résidence du bénévole, l'organisme ou l'école constitue un obstacle majeur. En effet, la distance peut entraîner des coûts de déplacement importants.

Les faits saillants

- ◆ **Les financements récurrents pour les actions de lutte au décrochage proviennent du MELS et ils sont insuffisants.** Seuls 30 % des répondants en bénéficient, et les montants ne représentent que 20 à 30 % de leur budget, parfois moins.
- ◆ **Les financements ponctuels prédominent.** Les principaux bailleurs de fonds sont le gouvernement fédéral, les commissions scolaires, les écoles, ainsi que les fondations.
- ◆ **Les activités de lutte au décrochage des organismes "multi " sont les plus précaires,** puisque les financements sont généralement de nature non récurrente.
- ◆ **Les activités de lutte au décrochage en milieu rural sont les plus précaires.** Il y a trois raisons à cela : premièrement, elles sont mises en œuvre par des organismes "multi " qui n'ont pas accès aux financements récurrents pour leurs activités. Deuxièmement, il y a moins de sources de financement en milieu rural. Et troisièmement, le bassin de bénévoles est plus restreint.
- ◆ **Les conséquences d'un financement précaire (non-récurrent et insuffisant) :**
 - Les organismes mettent leurs énergies dans la consolidation des activités et non dans l'élaboration et le développement de leurs pratiques;
 - Il y a un fort roulement de personnel et donc une perte d'expertise;
 - Les groupes dépendent des bénévoles qui s'avèrent une ressource rare et dont le taux de roulement est important.

B. L'importance et les défis de la collaboration intersectorielle

Conformément à l'approche globale et systémique qu'ils prônent, tous les organismes communautaires de lutte au décrochage souhaitent collaborer avec les différents acteurs qui interviennent dans la vie des jeunes. Les collaborations sont des éléments de contexte très importants, car une bonne collaboration est un facteur facilitant pour la consolidation et le développement des pratiques de lutte au décrochage.

Il ressort des différentes entrevues que les répondants collaborent avec des acteurs de milieux très hétérogènes (2). Mais, parmi ceux-ci, les parents ont un statut particulier, et c'est pourquoi nous avons choisi de leur accorder une place privilégiée (1). Par ailleurs, les entrevues nous ont permis de faire la lumière sur les principales difficultés et attentes des groupes communautaires de lutte au décrochage (3).

1) Le rôle particulier des parents

Les parents constituent une catégorie de partenaires à part, car ils sont à la fois collaborateurs et participants. Ce ne sont pas des institutions mais des individus et ils sont des acteurs incontournables.

Conformément à la philosophie d'approche globale et systémique, l'implication des parents est fondamentale pour les groupes et elle constitue une de leurs préoccupations majeures. Les groupes interrogés désirent en effet que les parents soient parties prenantes du processus dans lequel leur enfant est inscrit. Ils souhaitent qu'il y ait une continuité entre l'organisme, l'école et la maison et qu'ainsi, leurs actions aient une portée à plus long terme. Les objectifs sont d'outiller les parents et de favoriser leur intégration dans le cheminement académique de leur enfant.

Tous les groupes communautaires de lutte au décrochage ont donc mis en place des actions pour créer des liens et impliquer les parents (a). Cependant, les organismes sont confrontés de façon unanime à une faible mobilisation des parents dans leurs activités; les facteurs qui l'expliquent sont nombreux (b).

a. Divers modalités et degrés d'implication

i. L'implication des parents dans l'activité de leur(s) enfant(s)

Nous avons identifié cinq niveaux de participation des parents aux activités de leurs enfants :

Aucune participation

Dans de très rares cas (huit sur quatre-vingt-dix initiatives), les organismes n'ont aucun contact avec les parents. C'est essentiellement le cas pour les activités de *mise en action*, car les participants sont majeurs. Par conséquent, ces activités ne nécessitent pas d'autorisation parentale et, bien souvent, les parents ne sont plus présents dans la vie du jeune.

Une participation minimale

Toutes les activités qui s'adressent aux mineurs nécessitent le consentement des parents. C'est l'occasion d'avoir un premier contact avec eux, de leur expliquer la démarche dans laquelle leur enfant s'inscrit et de s'assurer de leur appui. C'est la participation minimale la plus courante des parents, mais elle peut prendre d'autres formes : être ponctuellement bénévole, préparer de temps à autre les collations, etc.

Des contacts ponctuels

Les contacts ponctuels sont eux aussi assez fréquents pour toutes les activités qui s'adressent aux mineurs. Ces contacts prennent souvent la forme d'un appel téléphonique et ont lieu lorsque les intervenants en ressentent le besoin. Ils font un suivi de la participation des jeunes, de son comportement, de ses réussites, etc. Ces contacts permettent aussi aux intervenants d'avoir une rétroaction sur les résultats de leurs actions.

Le suivi régulier

Certains groupes communautaires essaient d'impliquer davantage les parents en faisant un suivi régulier. Les parents sont ainsi rejoints une ou deux fois par semaine, par téléphone, via l'agenda scolaire, etc. Ces contacts permettent d'avoir de réelles discussions avec eux et de créer un lien de confiance. On retrouve ce type de lien notamment pour les activités d'accompagnement aux apprentissages (excepté l'approche familiale) et pour l'alternative. Cependant, les groupes témoignent tous des difficultés qu'ils ont à maintenir des contacts réguliers.

L'intégration des parents

Dans de très rares cas, les parents sont intégrés aux activités, c'est-à-dire qu'ils font partie du processus d'intervention autant que les enfants. On retrouve ce type d'implication dans l'approche familiale d'accompagnement aux apprentissages, mais aussi dans les activités où les parents sont présents pendant l'intervention faite auprès de leurs enfants.

Ce sont les groupes "multi" qui rejoignent le plus les parents de cette manière, car leurs autres volets d'intervention les aident à être en contact avec les parents et à créer des liens de confiance.

Conclusion

La participation minimale et les contacts ponctuels sont les deux niveaux d'implication les plus fréquents. Cette situation montre les difficultés qu'ont les organismes à rejoindre et impliquer les parents. Mais, comme ce sont des acteurs essentiels, certains organismes tentent de les rejoindre d'une autre manière, en organisant des activités pour eux.

ii. Les activités destinées aux parents (3 catégories identifiées)

1) Les activités familiales

Les groupes "multi" qui ont une mission famille offrent souvent des activités de détente et de loisirs aux familles, afin qu'elles développent des relations plus harmonieuses. Citons, par exemple, les soirées thématiques durant lesquelles les enfants exposent leurs réussites, ou encore les camps familiaux de fin de semaine.

2) Les activités de soutien

La principale activité de soutien mise en place par les groupes est l'accompagnement des parents quand ils rencontrent le personnel de l'école. Les parents se sentent parfois démunis face aux institutions scolaires et ne savent pas comment entrer en contact et communiquer avec celles-ci. Il semble que le jargon institutionnel soit un important obstacle à la compréhension du système. Les parents aiment alors se faire accompagner par un intervenant.

D'autres groupes offrent également des activités de soutien individuel aux parents, souvent suivant leur demande, pour les aider, les informer, les soutenir, etc.

3) Les ateliers

Quelques organismes ont mis en place des ateliers de développement des "compétences parentales" qui portent sur différents thèmes : la communication non violente, l'adolescence, les drogues, etc. D'autres ont instauré des groupes de discussion pour favoriser l'échange et le soutien entre parents sur les différentes problématiques qu'ils vivent. Toutes ces activités visent à permettre aux parents de mieux accompagner leurs enfants, notamment dans leur cheminement scolaire.

Conclusion

Diverses activités sont donc mises en place pour impliquer les parents dans le cheminement de leur(s) enfant(s), car c'est un facteur fondamental qui influence la réussite des jeunes. Cependant, quelles que soient les actions, le fait de rejoindre les parents s'avère très souvent difficile. Les groupes sont unanimes à ce sujet.

b. Le défi de mobiliser les parents

Plusieurs facteurs peuvent expliquer que les organismes communautaires de lutte au décrochage rencontrent des difficultés à créer et à maintenir des liens avec les parents.

- On peut citer les problèmes personnels des parents évoqués par de nombreux groupes. Par exemple, certains parents ont eu un parcours scolaire très difficile et ils ne sont pas à l'aise avec le milieu de l'éducation, même s'il n'est pas formel, comme celui que proposent les organismes communautaires.
- Un autre facteur est le manque de ressources financières et humaines des groupes. Cette carence ne permet pas à tous les groupes de faire un suivi régulier, de développer une expertise d'intervention auprès des adultes ou de mettre en place des actions pour eux.
- Un autre obstacle fréquemment évoqué est celui de la langue. De nombreux parents ne parlent pas couramment le français, notamment en milieu urbain.
- En milieu rural, c'est la petite taille des localités qui empêche de rejoindre les parents, beaucoup ayant peur du bris de confidentialité.

Ces difficultés sont communes à tous les organismes, mais il semble qu'elles soient plus importantes pour trois familles de pratiques : les *apprentissages par projet*, les *activités de motivation* et les *mises en action*.

Dans le cas des *apprentissages par projet* et des *activités de motivation*, cela s'explique par le peu de contact que ces activités permettent. En effet, la plupart d'entre elles ont lieu à l'école, à midi ou durant les heures de classe. Pour les *mises en action*, le fait que les participants soient majeurs explique les difficultés que rencontrent les organismes. Comme nous l'avons précisé auparavant, les parents sont invités à rencontrer les intervenants, mais cela n'est pas obligatoire puisque les participants sont majeurs. L'implication des parents dépend généralement de la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant; une relation qui est bien souvent conflictuelle.

Mais on note aussi que, quelle que soit la famille de pratiques, les groupes " multi " sont ceux qui arrivent le plus à rejoindre les parents, car ils développent des liens avec eux via leurs autres volets d'intervention (alimentation, alphabétisation, etc.).

Conclusion

L'approche systémique consiste à mettre en relation tous les environnements de vie des jeunes et à travailler en collaboration avec eux. Il s'agit de la famille mais aussi de l'école, du réseau de la santé, etc.

2) La diversité des collaborations

Les organismes communautaires souhaitent développer, ou ont déjà développé, des collaborations à différents niveaux (local, régional, provincial), avec des acteurs aussi bien institutionnels que communautaires et provenant de divers secteurs. Notons toutefois que les deux principaux collaborateurs sont les milieux de l'éducation et de la santé.

a. Le principal partenaire : le milieu de l'éducation

Le milieu scolaire est le principal partenaire des organismes communautaires de lutte au décrochage. Ce sont principalement les écoles qui œuvrent sur le même territoire, mais ce sont aussi les commissions scolaires et les établissements post-secondaires.

Les écoles

Les écoles sont d'importants partenaires, 70 % des organismes rencontrés (trente-sept sur cinquante-cinq) collaborent avec elles. Cependant, ces collaborations ne sont pas toutes officielles. Ce sont des ententes entre individus, avec les professeurs ou d'autres professionnels des écoles. On peut noter par ailleurs que ces collaborations sont plus nombreuses en milieu urbain et principalement avec les organismes "centraux".

Collaborations les plus fréquentes :

- La collaboration la plus fréquente pour les écoles consiste à cibler les jeunes en difficulté et à les référer. Cela concerne davantage les activités d'*accompagnement aux apprentissages* et les *alternatives*.
- Certaines écoles sollicitent également les organismes de lutte au décrochage pour qu'ils interviennent dans l'école avec des *activités de motivation* ou pour mettre en place des projets tels que présentés dans la famille des *apprentissages par projet*.
- Un troisième type de collaboration souvent évoqué est le prêt de locaux et de matériel. C'est particulièrement le cas pour les activités d'*apprentissage par projet* et les activités d'*accompagnement aux apprentissages*.

Les commissions scolaires

Les collaborations avec les commissions scolaires sont plus rares et sont mises en place lorsque le territoire d'action de l'organisme communautaire couvre l'ensemble du territoire de la commission scolaire. Contrairement aux écoles, ce sont souvent des ententes officielles conclues entre les organisations. Elles constituent donc des collaborations plus stables.

Collaboration la plus fréquente :

Les commissions scolaires réfèrent les jeunes en difficulté aux organismes communautaires dans le cadre du service que certains qualifient de "service de bout de ligne". Il s'agit d'une entente de services.

Les cégeps et les universités

Les collaborations avec les cégeps et les universités ne sont pas très nombreuses et elles ne concernent que les organismes en milieu urbain.

Collaborations les plus fréquentes :

- Ces institutions sont des bassins de bénévoles et de stagiaires. Les départements liés à l'intervention sociale et scolaire auprès des jeunes collaborent généralement à la recherche de ces ressources.
- Dans de rares cas (deux cas), les universités collaborent à l'évaluation des actions mises en place par les groupes.

b. Les institutions de la santé et de la jeunesse

Après les établissements scolaires, ce sont ceux de la santé et de la jeunesse qui collaborent le plus aux activités communautaires de lutte au décrochage.

Les centres jeunesse

La collaboration la plus fréquente avec les centres jeunesse est la référence de jeunes dans le cadre des ententes de service de bout de ligne. Mentionnons tout de même que certains intervenants des centres jeunesse participent au suivi des interventions faites auprès des jeunes.

Les CLSC⁶

Les infirmières et les autres professionnels de la santé qui travaillent dans les CLSC sont des partenaires pour près de la moitié des organismes interrogés. Ces collaborations se font davantage avec les organismes "multi" et elles sont plus fréquentes en milieu rural.

Collaborations les plus fréquentes :

- Les CLSC réfèrent les jeunes, tout particulièrement pour les activités d'*accompagnement aux apprentissages*, l'*alternative* et les *mises en action*.
- Le personnel des CLSC offre également des formations aux intervenants.
- Une autre collaboration fréquemment évoquée par les répondants est l'animation d'ateliers pour les jeunes qui ont pour thème la toxicomanie, le tabac, les maladies sexuellement transmissibles, etc.
- Pour finir, les CLSC peuvent effectuer un suivi clinique auprès des familles, notamment pour l'approche familiale des activités d'*accompagnement aux apprentissages* et les *alternatives*.

c. Les organismes communautaires

Certains répondants entretiennent également des relations avec d'autres organismes communautaires.

Ce sont des groupes qui œuvrent sur le même territoire, qui ont une même mission, mais aussi et surtout des organismes qui ont une mission complémentaire à la leur (toxicomanie, hébergement, suicide, etc.), conformément à leur philosophie d'approche globale et systémique.

Soulignons cependant que les répondants qui collaborent avec d'autres organismes communautaires représentent seulement 25 % des répondants et que ce sont davantage les organismes "multi".

Collaborations les plus fréquentes :

- La collaboration la plus fréquemment évoquée est l'échange de services, principalement pour l'animation d'ateliers. Les répondants font ainsi appel à l'expertise d'autres groupes pour compléter leur action. C'est notamment le cas pour les activités de *mise en action*, durant lesquelles les organismes sont invités à venir donner des ateliers sur divers sujets. Ces ateliers ponctuels participent à l'objectif d'autonomie et de responsabilisation des participants en leur fournissant des outils complémentaires.
- Parfois, les organismes communautaires développent conjointement des projets.

6. Nous parlons ici des CLSC et non des CSSS, car ces structures n'étaient pas encore totalement en place lorsque nous avons effectué les entrevues.

e. Les entreprises privées

Il existe peu de collaborations entre les organismes communautaires de lutte au décrochage et les entreprises privées.

Deux types de collaboration ont toutefois été évoqués.

Collaborations les plus fréquentes :

- Les entreprises privées sont surtout partenaires des *alternatives* et des *mises en action* en accueillant des stagiaires.
- Elles peuvent également faire des dons. Citons par exemple les entreprises culturelles et sportives qui donnent des billets à des jeunes engagés dans une activité de journalisme (*apprentissage par projet*) pour qu'ils puissent assister à des spectacles et ensuite rédiger un article.

d. Les municipalités

Les municipalités sont rarement des collaborateurs (trois organismes "multi " en milieu urbain et semi-urbain) et cette collaboration prend souvent la forme d'une demande de service de la part de la ville. Une municipalité avait par exemple organisé une journée thématique sur le décrochage et elle avait fait appel aux groupes communautaires.

Conclusion

Conformément à l'approche globale et systémique prônée par les organismes communautaires de lutte au décrochage, les répondants collaborent avec des acteurs de différents milieux et selon des modalités très variées. Mais ces partenariats s'avèrent souvent difficiles.

3) Des collaborations à consolider

Pour chacun des partenaires, les répondants de cette recherche ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain et leurs besoins pour développer de meilleures collaborations, plus particulièrement avec les milieux de l'éducation et de la santé, car ce sont les deux partenaires principaux.

a. Le milieu de l'éducation

Pour ce qui est des collaborations avec le milieu de l'éducation, les répondants ont mis en évidence trois principales difficultés.

Le choc des cultures

Beaucoup d'organismes que nous avons rencontrés ont tout d'abord évoqué le choc des cultures auquel ils font face dans leurs collaborations avec les écoles. Plusieurs ont mentionné qu'ils ressentent des réticences, voire des incompréhensions face à leurs actions. En effet, les groupes communautaires mettent davantage l'accent sur le processus que sur les résultats. Ils misent sur la réflexion que les jeunes portent sur l'ensemble de leur vie tout en les faisant participer à un projet. Par ailleurs, les organismes communautaires promeuvent une approche globale et un suivi individualisé. La plupart des écoles veulent, quant à elles, que les interventions se fassent en groupe, pour accueillir plus de jeunes et mettre l'accent sur les devoirs.

Si, dans la plupart des cas, ces oppositions sont sources d'incompréhensions, les conséquences peuvent être plus importantes lorsque l'école est bailleur de fonds. Certains organismes ont dû modifier leurs pratiques, abandonnant, par exemple, une intervention individuelle au profit d'une intervention de groupe.

Besoin exprimé :

- Les groupes communautaires souhaitent se rapprocher des écoles pour mieux collaborer. Ils désirent que les écoles participent aux tables de concertation locale et qu'ils développent ensemble des projets, de l'identification de la problématique à l'évaluation.

Des relations instables avec les écoles

Une forte majorité de répondants ont mis de l'avant le fait que la nature, la qualité et la durée de leur collaboration avec les écoles dépendent des liens développés avec les profession-

nels de ces écoles ou avec les directions. Les partenariats sont ainsi tributaires des individus. Cela est d'autant plus problématique qu'il y a un grand roulement dans le personnel scolaire et que les partenariats ne sont que rarement officialisés.

Par ailleurs, et bien souvent, l'engagement de la direction ne va pas de pair avec la collaboration des professionnels, ou inversement, et cela gêne le développement de l'action. Par exemple, dans le cas où un organisme communautaire de lutte au décrochage développe de fortes relations avec l'un, des réticences de la part de l'autre peuvent entraver l'intervention.

Besoins exprimés :

- Beaucoup d'organismes rencontrés souhaitent que les partenariats avec les écoles soient officialisés.
- Plusieurs organismes aimeraient travailler avec les commissions scolaires afin que celles-ci facilitent les collaborations entre l'école et la communauté. C'est notamment le cas des organismes qui œuvrent sur des grands territoires semi-urbains ou ruraux.

Le manque de liens avec les universités

Pour finir, plusieurs organismes ont souhaité évaluer leurs actions et leurs impacts, et réfléchir sur leurs pratiques. Pour cela, ils ont besoin d'être aidés et accompagnés, et les universités pourraient jouer un rôle important. D'autres organismes ont également évoqué le besoin d'avoir comme bénévoles et/ou stagiaires des étudiants qui ont une expertise en éducation (baccalauréat en orthopédagogie, en éducation, etc.), notamment pour les actions individualisées qui nécessitent beaucoup de ressources humaines.

Besoin exprimé :

Les groupes communautaires de lutte au décrochage souhaitent travailler en lien avec les universités et les mobiliser davantage.

b. Un soutien conjoint des milieux de la santé et de l'éducation difficile à obtenir

Dans le cadre de l'approche globale prônée par les organismes communautaires de lutte au décrochage, les milieux de l'éducation et de la santé ont tous les deux un rôle important à jouer. Mais, actuellement, certains organismes perçoivent leur accréditation comme une barrière.

Certains groupes reconnus par le MELS (majoritairement les organismes "centraux ") évoquent des difficultés à tisser des liens avec le milieu de la santé. Et, de la même manière, les organismes "multi " reconnus par le MSSS soulignent qu'ils ont des difficultés à se faire reconnaître par le réseau de l'éducation. On ne parle pas ici de financement, mais de collaboration sur le terrain.

Cette distinction santé / éducation n'a pas de sens pour les organismes communautaires de lutte au décrochage car ils n'ont pas d'actions circonscrites à l'éducation ou à la santé. Ces groupes travaillent sur différents aspects de la vie des jeunes, conformément à l'approche globale et systémique qu'ils prônent. Cela se retrouve d'ailleurs sur le terrain, puisque les principaux collaborateurs des répondants de cette recherche sont les établissements scolaires et les CLSC.

Besoin exprimé :

Les organismes communautaires de lutte au décrochage veulent bénéficier d'un soutien et d'une reconnaissance conjoints des milieux de la santé et de l'éducation pour permettre une intervention globale sur la santé des jeunes, leur situation socioaffective, leur processus scolaire, etc.

c. La difficulté de mobiliser les partenaires dans l'action

La troisième catégorie de difficultés a trait à la mobilisation des acteurs dans l'action. Les organismes que nous avons rencontrés se concertent avec différentes structures, mais ils agissent rarement ensemble, et ce niveau de collaboration leur semble insuffisant. En effet, les divers acteurs jeunesse participent aux actions communautaires de lutte au décrochage mais ce sont essentiellement des échanges de services et de la référence. Ils sont donc souvent mobilisés mais peu impliqués. Par exemple, les écoles réfèrent les jeunes, mais certains groupes souhaiteraient qu'elles s'investissent également dans leur suivi.

Besoin exprimé :

Les groupes de lutte au décrochage désirent aller au-delà de la concertation et être partenaires dans l'action.

d. Faire de la lutte au décrochage un défi de société

Pour finir, les organismes rencontrés trouvent qu'il est difficile d'impliquer tous les acteurs sociaux.

Besoins exprimés :

Les groupes interrogés veulent que le décrochage soit de la responsabilité de la société dans son ensemble et non pas celle des organismes communautaires et du réseau de l'éducation seulement. Ils aimeraient que les citoyens, les commerçants, les élus municipaux, etc. soient sensibilisés et impliqués dans la lutte au décrochage, particulièrement en milieu rural où cela s'avère le plus difficile.

Les faits saillants

- ◆ **Les parents peuvent être impliqués dans le cheminement de leurs enfants de deux manières** : en participant à l'activité de leur(s) enfant(s) ou en participant à des activités qui leur sont destinées. **Mais leur implication est souvent minimale.**
- ◆ **Les écoles sont les principaux partenaires** (70 % des répondants) et la collaboration la plus courante est la référence. **Deuxième partenaire : les CLSC** (50 % des répondants); ils réfèrent les jeunes et font bénéficier les organismes de leur expertise (formations, animation d'ateliers). **Collaborations moins présents**: les autres organismes communautaires (25 % des répondants), les entreprises privées et les municipalités.
- ◆ **Les deux principaux partenaires sont les réseaux de l'éducation et de la santé, mais les groupes ont beaucoup de difficultés à se faire reconnaître conjointement par eux.**
- ◆ **Les principales attentes des groupes :**
 - **Intensifier l'implication des parents et améliorer les liens** qu'ils entretiennent avec ces derniers.
 - **Vis-à-vis du milieu scolaire**, les principaux besoins sont de mieux se connaître pour **éviter le choc des cultures**; **d'officialiser les partenariats** pour qu'ils ne soient pas tributaires des individus et de **travailler avec les universités** pour évaluer leurs pratiques.
 - **Aller au-delà de la concertation et être partenaire dans l'action.** Les répondants souhaiteraient que toutes les phases d'un projet soient réalisées conjointement : identifier les problématiques, élaborer un projet, agir et évaluer. Mais, actuellement, les collaborations les plus fréquentes sont la référence des jeunes et, ensuite, les échanges de services.
 - **Faire du décrochage un défi de société.**

C. Le réseautage : des besoins qui persistent

Le troisième objectif de cette recherche était d'identifier les besoins de représentation, d'échange et de soutien des organismes communautaires rencontrés. Être réseauté est le dernier élément de contexte que nous avons choisi d'aborder, car il constitue lui aussi un facteur important pour le développement et la consolidation des actions de lutte au décrochage.

Les entrevues réalisées nous ont permis de faire l'état des lieux de leur réseautage et d'analyser leurs besoins. Nous avons noté que les répondants de cette recherche participent tous à des lieux de concertation (1), mais que leurs attentes diffèrent selon le niveau de réseautage (2).

1) Une forte présence sur les lieux de réseautage

Les organismes communautaires de lutte au décrochage que nous avons rencontrés font tous partie d'une instance de concertation. Il existe trois niveaux pour lesquels les groupes sont plus ou moins réseautés.

Au niveau local

Tous les répondants de cette recherche sont présents sur une table de concertation de leur quartier ou sur une table municipale en milieu rural. Ce sont le plus souvent des tables territoriales, mais il y a aussi des tables thématiques comme les tables jeunesse ou famille par exemple.

Au niveau régional

Au niveau régional par contre, les répondants sont rarement réseautés. Peu de groupes siègent sur des organismes tels que les forums jeunesse ou des tables régionales de concertation intersectorielle en persévérance scolaire.

Au niveau national

Au niveau national, le réseautage est important. La plupart des répondants à cette recherche sont membres d'un regroupement national, mais ce sont majoritairement les organismes "multi". Ils ont des missions plus vastes et c'est pourquoi ils font partie de nombreux regroupements nationaux comme le *Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesses du Québec* (ROCAJQ), le *Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal* (ROCFM), le *Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec* (RCJEQ), le *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage* (ROCQLD), etc. Les organismes "centraux" sont quant à eux membres du ROCQLD, ou ils ne sont pas réseautés au niveau national.

Faits saillants

- ◆ Premièrement, les organismes "multi" participent à davantage de tables de concertation et elles portent sur des thématiques plus nombreuses (problématiques des jeunes, du quartier, etc.). Cela s'explique par le fait qu'ils ont plusieurs volets d'action et que leur mission est plus large.

Les organismes "centraux", quant à eux, sont présents sur moins de tables de concertation et ils ciblent celles qui touchent au décrochage et aux problématiques des jeunes. Cela s'explique par le fait que leur mission est centrée sur le décrochage.

- ◆ Deuxièmement, nous avons noté que les sujets des tables touchent des problématiques assez larges comme la jeunesse, le quartier, etc. Ces thèmes englobent la question du décrochage et influencent cette dernière. Mais, mis à part les membres du ROCQLD, les groupes communautaires ne sont pas réseautés spécifiquement sur la problématique du décrochage.
- ◆ Troisièmement, les organismes que nous avons rencontrés sont mieux réseautés au niveau local qu'au niveau "supra-local", c'est-à-dire aux niveaux régional et national. Mais les attentes envers ces différentes structures ne sont pas les mêmes et les besoins diffèrent.

2) Du local au "supra-local", des attentes et des besoins qui diffèrent

Les organismes ne se réseautent pas au niveau local et au niveau "supra-local " pour les mêmes raisons. Au niveau local, ils visent la diminution du taux de décrochage et de ses corollaires sur le territoire qu'ils desservent. Au niveau régional et national, les organismes cherchent à bonifier et à développer leurs pratiques

Au niveau local

Au niveau local, les lieux de réseautage regroupent divers acteurs qui ont comme point commun leur territoire d'action. Ces tables abordent rarement la question du décrochage, les sujets sont plus vastes. Mais le décrochage étant la résultante d'une multitude de facteurs, le fait d'agir sur ceux-ci permet de lutter contre le décrochage. Les groupes communautaires de lutte au décrochage participent donc tous à une table de ce type pour développer et partager une vision commune sur la situation des jeunes et entreprendre des actions.

1) S'informer

Les tables locales permettent aux organismes de s'informer sur les besoins du milieu et sur les ressources et activités existantes ou nouvelles. Les membres peuvent également y partager leurs expertises concernant les enjeux sociaux qui touchent les jeunes de leur territoire et sur leur milieu de vie. Les tables locales permettent donc aux groupes de lutter plus efficacement contre le décrochage en s'adaptant au milieu et en transformant ce dernier.

Les trois principales lacunes identifiées par les groupes rencontrés sont la redondance des informations, le manque de discussion sur la problématique du décrochage en tant que tel et l'absence des écoles.

2) Développer des actions

Les tables de concertation locales sont également des lieux propices à la collaboration pour mettre en place des projets communs ou pour intégrer des expertises complémentaires à leurs actions. Elles permettent également d'éviter le dédoublement des actions.

Cependant, les organismes intéressés déplorent le peu d'actions à ces tables, une situation souvent attribuable au manque de financement.

3) Se faire reconnaître

Pour terminer, beaucoup de répondants participent aux tables locales pour faire partie des décideurs et pour promouvoir leurs actions, leur approche et plus généralement l'action communautaire. C'est un moyen de se faire reconnaître et de s'exprimer.

Au niveau "supra-local"

Aux niveaux régional et national, la situation est différente. Les organismes de lutte au décrochage se maillent avec des organismes qui leur ressemblent, car leur objectif est avant tout de développer et de bonifier leur(s) pratique(s).

Les lieux de concertation " supra-locaux " répondent en partie à cette attente en leur permettant de s'informer, d'être soutenus, de partager leur expertise, de bénéficier d'une formation et d'être représentés sur les scènes politiques.

1) S'informer

Pour développer et bonifier leurs actions de lutte au décrochage, les groupes communautaires veulent avoir des informations sur :

- les sources de financement;
- les enjeux politiques et économiques du décrochage (la stratégie d'action jeunesse, par exemple);
- les politiques gouvernementales qui touchent le décrochage (réforme scolaire par exemple) ou le milieu communautaire;
- les nouvelles connaissances (recherche universitaire, nouvelles pratiques);
- les ressources existantes.

Être soutenus

Les groupes rencontrés veulent également se sentir soutenus et, plus précisément :

- être accompagnés dans l'élaboration de projets;
- être soutenus dans le développement d'outils d'évaluation des impacts;
- être coachés sur la représentation en général et plus spécifiquement sur la représentation politique pour créer des liens avec les décideurs des organismes régionaux ou nationaux;
- bénéficier d'un réseau de contacts politiques.

Ce sont autant d'éléments qui leur permettront de développer leurs actions de lutte au décrochage

Partager les expertises

Pour améliorer leurs interventions et briser leur sentiment d'isolement, les groupes veulent avoir des échanges avec les organismes qui leur ressemblent. Ils veulent :

- connaître les pratiques des autres groupes, leurs structures, leurs outils d'intervention, etc.;
- partager leurs expertises sur les différentes thématiques reliées au décrochage.

Bénéficiaire de formations

En complément à ces échanges, les organismes de lutte au décrochage souhaitent bénéficier de formations sur :

- les facteurs de décrochage, la dynamique d'apprentissage, les problèmes de santé mentale, les troubles d'hyperactivité, le déficit d'attention, etc.,
- le fonctionnement des groupes dans la recherche de financement, la planification stratégique, la gestion des bénévoles, etc.

Être représentés politiquement

Pour finir, les organismes communautaires de lutte au décrochage attendent d'un lieu de concertation régional et national qu'il représente leur "mouvement " au niveau politique et qu'il influence ainsi les instances nationales (les décideurs politiques, les organismes gouvernementaux, les fondations, etc.) ainsi que les instances plus locales, comme les commissions scolaires et les municipalités. Leur objectif est de se faire reconnaître et d'obtenir du financement. Certains souhaitent en plus être représentés de façon individuelle pour des problématiques spécifiques.

Les faits saillants

- ◆ **Les organismes communautaires de lutte au décrochage participent en grand nombre aux lieux de réseautage.**
- ◆ **Les groupes sont très bien réseautés au niveau local et national.** Au niveau régional, les groupes sont moins bien réseautés.
- ◆ **Deux niveaux pour se réseauter, deux motifs :** au niveau local, les organismes se réseautent pour diminuer le taux de décrochage et ses corollaires sur leur territoire d'action. Au niveau "supra-local ", ils collaborent pour bonifier et développer leurs pratiques de lutte au décrochage.
- ◆ **Les répondants de cette recherche sont peu réseautés en ce qui concerne la problématique du décrochage** en tant que telle, à l'exception des membres du ROCQLD. Pour cela, il faudrait que les organismes de lutte au décrochage soient réseautés entre eux. Cela peut se faire minimalement au niveau régional et national, mais c'est à ces niveaux-là que les groupes rencontrés sont le moins bien réseautés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette recherche était de dresser un portrait des actions communautaires de lutte au décrochage. Pour réaliser ce projet, nous avons analysé quatre-vingt-dix (90) activités de lutte au décrochage dans cinquante-cinq (55) organismes à travers le Québec.

Nous avons ainsi mis en évidence une philosophie d'intervention commune dont les traits principaux sont les suivants :

- une approche globale et systémique
- l'engagement volontaire des jeunes
- l'individualisation des interventions
- le caractère préventif des actions

Ces actions sont également très variées. En effet, elles peuvent s'adresser aux enfants et aux adolescents en cours de scolarisation, mais également à de jeunes adultes décrocheurs ou à leurs parents. Ces activités peuvent se dérouler quelques heures par semaine ou demander un investissement quotidien de la part des jeunes. Le médium peut être académique, manuel, scientifique, etc. C'est pour refléter la pluralité et la richesse des pratiques communautaires de lutte au décrochage que nous avons créé une typologie. Cinq familles de pratiques ont été identifiées :

- *L'accompagnement aux apprentissages*
- *Les alternatives*
- *L'apprentissage par projet*
- *Les mises en action*
- *Les activités de motivation*

De plus, pour mieux connaître et comprendre les actions de lutte au décrochage, il nous a semblé indispensable d'analyser les contextes dans lesquels elles sont mises en œuvre. Trois facteurs clés ont été choisis : le financement, la collaboration et le réseautage. Lors des entrevues, les répondants ont exprimé les difficultés qu'ils rencontrent et leurs besoins dans ces trois domaines.

C'est à partir de ces éléments que nous faisons ici des recommandations pour favoriser la consolidation et le développement des pratiques communautaires de lutte au décrochage.

Nous recommandons

- **de faire de la persévérance scolaire un défi de société mobilisant tous les acteurs**
- **d'augmenter la visibilité et la reconnaissance des organismes communautaires de lutte au décrochage.**

Le financement

Pour ce qui est du financement, les difficultés rencontrées sont grandes. Les sources de financement sont à la fois insuffisantes et bien souvent non récurrentes. Cela nuit aux activités de lutte au décrochage, car la pérennité des actions n'est jamais assurée et beaucoup de groupes communautaires emploient leur énergie à consolider leurs activités et non à les développer.

Les groupes rencontrés expriment les mêmes besoins : avoir un financement récurrent, plus important et voué spécifiquement à leurs activités de lutte au décrochage.

Compte tenu de tous ces éléments, nous recommandons d'augmenter le financement destiné aux actions communautaires de lutte au décrochage :

- **Le secteur portant sur la lutte au décrochage du programme PACTE devrait bénéficier d'un rehaussement significatif permettant l'accréditation et la stabilisation des ressources communautaires de lutte au décrochage.**
- **Une entente interministérielle devrait être envisagée afin de favoriser la consolidation des actions de lutte au décrochage dans les organismes accrédités auprès d'autres ministères que le MELS.**

La collaboration

L'obtention d'un financement adéquat est indispensable mais la collaboration l'est tout autant pour les groupes communautaires de lutte au décrochage. En effet, pour bonifier leurs interventions et avoir une approche globale, ils ont besoin de travailler avec l'ensemble des acteurs qui interagissent avec les jeunes, notamment les parents, le milieu scolaire et celui de la santé.

Une place à part a été accordée aux parents dans l'analyse, car bien que collaborateurs de premier ordre, ce sont aussi des participants. Ceci étant, beaucoup de répondants constatent que les collaborations avec les parents sont difficiles à instaurer et à maintenir.

Nous recommandons donc qu'une campagne de publicité sociétale soit menée dans le but de favoriser l'accompagnement des parents aux activités éducatives, et plus particulièrement la lutte au décrochage.

Pour ce qui est des autres collaborateurs, les entrevues réalisées nous ont permis de faire le constat suivant : les partenariats réels sont difficiles à créer et les collaborations sont souvent minimales. En effet, la référence des jeunes et les échanges de service apparaissent comme les collaborations les plus fréquentes. Les partenariats plus soutenus tels que l'élaboration conjointe de projets semblent assez marginaux et les groupes rencontrés regrettent cela.

Nous recommandons donc que le concept de partenariat responsable, qui suppose l'association des différents partenaires dans toutes les étapes de développement et de réalisation d'un projet en reconnaissant l'expertise de chacun, soit promu auprès des différentes instances.

Le réseautage

Pour finir, nous avons étudié les besoins des groupes en termes de réseautage. Nous avons noté que les groupes sont peu réseautés en ce qui a trait à la problématique du décrochage. Les répondants ont exprimé le besoin de partager et d'échanger avec des pairs du milieu communautaire intervenant dans le problème du décrochage.

Nous recommandons donc la création d'un outil d'échange d'information et d'expertise pour les intervenants communautaires de lutte au décrochage des différentes régions du Québec. La création d'une communauté de pratique pourrait être envisagée.

RECOMMANDATIONS

- 1) **Faire de la persévérance scolaire un défi de société mobilisant tous les acteurs.** Il faut sensibiliser et mobiliser tous les acteurs sociaux pour que chacun contribue à sa façon à la lutte au décrochage.
- 2) **Augmenter la visibilité et la reconnaissance** des organismes communautaires de lutte au décrochage au niveau local, régional et national.
- 3) **Augmenter les financements** destinés aux actions de lutte au décrochage. D'une part, cela signifie rehausser le secteur portant sur la lutte au décrochage du programme PACTE et, d'autre part, envisager une entente interministérielle afin de favoriser la consolidation des actions de lutte au décrochage dans les organismes qui ne sont pas accrédités auprès du MELS.
- 4) **Favoriser l'accompagnement parental aux activités éducatives et plus particulièrement face à la lutte au décrochage.**
- 5) **Faire valoir le partenariat responsable.** Le partenariat responsable signifie plusieurs choses : reconnaître et respecter l'expertise de chacun, être partenaire dans toutes les étapes de développement et de réalisation des projets, sans oublier l'évaluation et le partenariat à long terme.
- 6) **Renforcer le réseautage**, notamment par le biais d'un outil virtuel d'échange d'information et d'expertise.

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

	<u>Pages</u>
Annexe 1 : Le ROCQLD	49
Annexe 2 : Organismes rencontrés	51
- Liste des répondants (type de territoire / type de mission / âge des participants)	51
- Représentation des régions québécoises	54
Annexe 3 : Catégorisation des territoires	55
Annexe 4 : Les maisons familiales rurales	56
Annexe 5 : Abréviations et acronymes	57

ANNEXE 1 : Le ROCQLD

Émergence des ressources

Les initiatives communautaires liées à la lutte au décrochage ont émergé au courant des années 80. À ce moment, les ressources locales ont remarqué des problèmes grandissants de pauvreté et d'insertion sociale chez les jeunes. Parallèlement, le marché du travail s'est modifié avec la société du savoir, et les lieux de participation à la vie active nécessitaient une plus large base de connaissances et d'aptitudes communes.

Il était clair que des actions devaient être menées afin de soutenir et de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation auprès des jeunes. Les groupes ont ainsi développé des solutions alternatives pour des individus dont le parcours au sein des institutions scolaires s'avérait plus difficile en raison de divers facteurs sociaux.

Naissance du regroupement

Ces organismes communautaires, confrontés à une réalité quotidienne de plus en plus difficile, ont décidé de mener une lutte collective contre le décrochage scolaire. C'est ainsi qu'en 1995, ils fondent le *Regroupement des organismes communautaires d'intervention auprès des jeunes décrocheurs de Montréal*, le ROCIDEC, pour une reconnaissance juste et équitable de leurs interventions.

Puis, en 2002, devant le nombre croissant de demandes provenant de l'extérieur de Montréal et les multiples requêtes de représentation, le ROCIDEC choisit d'élargir son niveau de représentation à l'échelle du Québec. C'est ainsi qu'en 2003, après un processus de consultation de ses membres, les lettres patentes sont modifiées pour créer le *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage*, le ROCQLD.

Le ROCQLD

Le ROCQLD poursuit la mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes qui luttent contre le décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

Les objectifs :

- 1) **Nous positionner comme porte-parole politique face aux instances publiques, communautaires et face à la population en général.**
 - Promouvoir et défendre les droits et intérêts des organismes membres et des jeunes rejoints;
 - Assurer une représentation aux différents paliers des gouvernements ou instances de représentation communautaire ou autre;
 - Travailler en partenariat avec d'autres regroupements et organismes, entre autres ceux du milieu de l'éducation, de la santé et des services sociaux, pour agir sur les facteurs à l'origine du décrochage scolaire et sur les solutions à apporter à ce dernier;
 - Sensibiliser la population et contribuer à briser les préjugés entourant le décrochage scolaire.

- 2) **Offrir divers services aux membres pour les soutenir dans le développement et la consolidation de leurs activités.**
 - Recherche de financements stables et récurrents pour les organismes membres;
 - Formations sur divers sujets touchant le décrochage scolaire;
 - Soutien aux membres, aux initiatives locales et au développement de ressources en matière de lutte au décrochage.

- 3) **Favoriser les échanges et la concertation entre les membres.**
 - Rassembler les forces existantes travaillant à la lutte au décrochage scolaire et à la réinsertion;
 - Favoriser la diffusion d'information et les échanges entre les membres;
 - Assurer une veille informationnelle au niveau des enjeux, des discours, des analyses et des pratiques touchant le décrochage scolaire.

Les principes

Les actions du regroupement ainsi que celles des groupes qui le constituent sont guidées par un certain nombre de principes.

- Nous croyons que chaque jeune a droit à une qualité de vie décente, au respect et à la confiance, et à exercer une citoyenneté active pour ainsi avoir du pouvoir sur sa vie.
- Nous encourageons la persévérance et nous suscitons la solidarité de la communauté ainsi que l'engagement du milieu de vie des jeunes, afin de faciliter leur intégration sociale et communautaire.
- Nous refusons l'exclusion, l'injustice et la pauvreté. Pour ce faire, nous nous engageons à unir nos forces afin de briser l'isolement des jeunes en difficulté et de leur famille, de détruire les dynamiques qui mènent au décrochage scolaire et à la marginalisation, de favoriser la diversité des parcours de formation et de qualification et le développement de solutions alternatives aux parcours conventionnels, et de participer au mieux-être individuel et collectif.

ANNEXE 2 : Organismes rencontrés

I. Liste des organismes rencontrés et leurs caractéristiques

ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Atelier des jeunes des Bois-Francs

Territoire : semi-urbain
Mission : centrale
Clientèle : 15-18

Avenue des jeunes

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Bénado

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17) jeunes adultes (16-30)

Café Jeunesse de Chicoutimi

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens, Drop In

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12) 15-18

Carrefour Communautaire St-Paul de Chicoutimi

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Carrefour des 6-12 de Pierrefonds-Est

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Centre de prévention du décrochage scolaire OMÉGA

Territoire : semi-urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

Carrefour jeunesse emploi de Francheville

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

COMSEP

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Diapason-Jeunesse

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

Entre la rue et l'école

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Forum jeunesse de Baie St-Paul

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

Gestion jeunesse inc.

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : 15-18

Grands frères grandes soeurs du grand Montréal, Projet Prométhée

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Groupe CODERR

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

I. Liste des organismes rencontrés et leurs caractéristiques (suite)

Groupe populaire Déclic

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Ici par les arts

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17) jeunes adultes (16-30)

Integr'action Jeunesse

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Je Passe Partout, services de soutien scolaire et d'intervention familiale

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12)

Je Réussis, Programme communautaire de soutien à l'élève et aux parents

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Jeunesse Atout, Service Le Point

Territoire : semi-urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

La Guilde du Pain d'Épices

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

La Maison d'Aurore

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

La Maison de Jonathan

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12)

La Maison des Parents Bordeaux-Cartierville

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

La Maisonnée Inc., service d'aide et de liaison pour immigrants

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

La Parentèle de Laval

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

L'Ancre des jeunes

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

Le centre de promotion communautaire "Le Phare"

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Le Gît'Enfants

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Le Jardin éducatif de Pontiac

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

Le Journal de la Rue / Café Graffiti

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Les Grands Amis de la Vallée

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

I. Liste des organismes rencontrés et leurs caractéristiques (suite)

Les Scientifines

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12)

Les Sentiers JeunEssor - JeunEssor Portneuf

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

L'Hôte Maison - Maison de jeunes

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

Maison de la famille du Grand-Portage

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Maison de la famille Memphrémagog

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Maison des jeunes de Ste-Julienne

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Maison familiale rurale - Lac Mégantic

Territoire : rural
Mission : centrale
Clientèle : 15-17 ans

Maison Jean-Michel Anctil

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : jeunes adultes (16-30)

Milieu éducatif la Source

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12)

Motivation Jeunesse 16-18 Inc.

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

Mouvement Sensibilisation pour une enfance meilleure

Territoire : semi-urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Opération Placement Jeunesse

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17) jeunes adultes (16-30) 15-18

Programme Alternative au Décrochage du Plateau Mont-Royal

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)

Projet 80

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette

Territoire : semi-urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Ressource Alternative des jeunes de Bellechasse

Territoire : rural
Mission : multi
Clientèle : adolescents (12-17)

REVDEC

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : enfants (6-12) adolescents (12-17)

Toujours Ensemble

Territoire : urbain
Mission : multi
Clientèle : enfants (6-12)

Vallée Jeunesse Outaouais

Territoire : urbain
Mission : centrale
Clientèle : adolescents (12-17)



2. Représentation des régions québécoises

Régions du Québec	Nombre d'organismes interrogés
1) Bas-Saint-Laurent	3
2) Saguenay-Lac-Saint-Jean	3
3) Capitale Nationale	5
4) Mauricie	3
5) Estrie	2
6) Montréal	22 ⁷
7) Outaouais	3
8) Abiti-Temiscamingue	1
9) Côte-Nord	0
10) Nord-du-Québec	0
11) Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	0
12) Chaudières-Appalaches	2
13) Laval	2
14) Lanaudières	3
15) Laurentides	3
16) Montérégie	2
17) Centre-du-Québec	1
	Total: 55

7. Nous avons choisi d'interroger tous les membres du ROCQLD pour cette recherche. La plupart sont montréalais, ce qui explique la forte représentation de Montréal parmi les répondants.



ANNEXE 3 : Catégorisation par territoires

MUNICIPALITÉ	ÉTABLISSEMENTS POST-SECONDAIRES	NBR HABITANTS	DENSITÉ HAB /KM ²	TYPE DE TERRITOIRE
Baie Saint-Paul	cégep	7 290	13,3	rural
Saint-Pamphile	aucun	2 847	20,8	rural
Saint-Gervais	aucun	1 910	21,4	rural
Saint-Jean-de-Matha	aucun	3 602	33	rural
Rawdon	aucun	8 648	46,3	rural
Amqui, Québec	aucun	6 473	53,6	rural
Sainte-Julienne	aucun	7 182	72,4	rural
Rivière-du-Loup	cégep	1 772	211	rural
Campbell's Bay	aucun	766	216,6	rural
Lac-Mégantic	aucun	5 900	271	rural
Berthierville	aucun	3 939	574,6	rural
Delson	aucun	7 024	985	rural
Val d'Or	université	22 748	7,9	semi-urbain
Alma	cégep	25 918	237,2	semi-urbain
Chicoutimi	université	66 008	384,4	semi-urbain
Rimouski	université	31 305	410,9	semi-urbain
Victoriaville	cégep	38 841	469,9	semi-urbain
Saint-Eustache	cégep	40 378	581,6	semi-urbain
Trois-Rivières	université	46 264	594,4	urbain
Gatineau	université	102 898	701	urbain
Saint-Jean-sur-Richelieu	cégep	37 386	794,4	urbain
Beauport	université	72 800	979,1	urbain
Magog	université	14 238	1024,7	urbain
Laval	cégep	343 000	1388,3	urbain
Saint-Jérôme	cégep	24 583	1514,3	urbain
Québec	université	169 076	1819,5	urbain
Montréal	université	10 393 534	5590,8	urbain

ANNEXE 4 : Les maisons familiales rurales

Cette recherche nous a permis de découvrir un modèle novateur et qui n'est pas encore très développé au Québec : les maisons familiales rurales (MFR). Une maison familiale rurale, c'est un modèle d'école jumelée à une coopérative d'économie sociale et qui a pour slogan : "Réussir autrement".

Dans les MFR, les jeunes alternent deux semaines de stage et deux semaines d'école dans un milieu de vie, ce qui leur permet d'obtenir un diplôme d'études générales et un diplôme d'études professionnelles.

Le savoir s'acquiert par le mentorat dans les milieux de stage et se poursuit à l'école, à l'aide d'une théorie adaptée au choix du stage. L'offre de stages est basée sur l'économie régionale et les besoins de main d'œuvre. Dans la maison familiale rurale, les jeunes suivent les cours d'étude professionnelle en matinée et d'étude secondaire en après-midi. Les cours sont suivis d'une période d'étude. Le soir, les jeunes participent à l'entretien de la maison et ils servent le souper. Les soirées sont par la suite animées par un intervenant. Des activités ludiques, sociales et artistiques sont au menu.

Les participants sont des jeunes âgés de 15 à 17 ans, de niveau secondaire 3 à 5. Ce sont des jeunes pour qui le système scolaire traditionnel n'est pas adapté et qui ne croient plus ni à la possibilité de réussir ni au plaisir d'apprendre.

Les objectifs sont de permettre aux jeunes d'apprendre autrement, de leur donner une expérience de travail et, plus globalement, de leur faire vivre des réussites. Les MFR visent la formation globale des jeunes par une vie de groupe au sein d'un milieu de vie familial animé par une coopérative de solidarité. On y promeut des valeurs communautaires et citoyennes en demandant aux jeunes de s'investir dans la vie collective de l'internat et en les accompagnant dans le développement de projets et d'activités de leur choix. Les jeunes se responsabilisent et créent ainsi des relations significatives avec les animateurs, les professeurs et les mentors des stages.

Par ailleurs, les MFR veulent que les jeunes soient diplômés et restent travailler dans leur région. Ils veulent contrer la sous-qualification de la main-d'œuvre et l'exode des jeunes vers les centres urbains.

La réussite de ce modèle repose sur le partenariat et la mobilisation de nombreux acteurs. Émanant nécessairement des besoins exprimés par le milieu, les MFR existent grâce à un partenariat étroit entre plusieurs acteurs régionaux dans les milieux de l'éducation, du développement régional et du développement de la main-d'œuvre. C'est donc une démarche intégrée. Des partenaires comme les MRC, CLD, MAMR, MESL, CS, MAPAQ, UPA, SADC, CRÉ, CJE, les Comités sectoriels de main-d'œuvre et les syndicats concernés se sont mobilisés parce qu'ils croient que les jeunes sont la clé du développement régional.

Ce modèle implique aussi la mobilisation des entrepreneurs régionaux pour accueillir les élèves. Dans les milieux plus urbains, où l'on offre des stages dans les domaines des services et du tourisme, les jeunes retournent chez leurs parents après la journée de stage mais, dans les milieux agricoles et forestiers, les jeunes logent chez leur maître de stage, et ces derniers en assument entièrement la responsabilité financière.

Par ailleurs, les MFR sont des milieux de vie et ils sont animés aussi bien par des citoyens engagés que par les mentors des stages. La collectivité est ainsi mobilisée pour créer un milieu de vie unique et un outil de développement local, tout en offrant la possibilité à des jeunes de réaliser un projet de vie.

Pour finir, les parents sont eux aussi impliqués dans le cheminement de leur enfant. On leur demande de l'aider à trouver un milieu de stage et de lui fournir un moyen de transport entre les périodes d'alternance. Les parents doivent, en outre, s'assurer de la motivation du jeune, de ses études et de son assiduité dans le milieu de stage. Des rencontres sont aussi organisées entre les parents, le maître de stage, les professeurs, la directrice et le jeune.

ANNEXE 5 : Abréviations et acronymes

CJE :	Carrefour jeunesse-emploi
CLD :	Centre local de développement
CLSC :	Centre local de services communautaires
CRÉ :	Conférence régionale des élu·es et élu·es
CS :	Commission scolaire
CSSS :	Centre de santé et de services sociaux
MAMR :	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRC :	Municipalité régionale de comté
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PACTE	Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation
RCJEQ	Réseau des Carrefours jeunesse-emploi
ROCAJQ :	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
ROCFM :	Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal
ROCIDEC :	Regroupement d'organismes communautaires d'intervention auprès des jeunes décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal
RCJEQ :	Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec
ROCQLD :	Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
SOC :	(Programme de) soutien aux organismes communautaires
UPA :	Union des producteurs agricoles

BIBLIOGRAPHIE

Publications

FRÉCHETTE, D., GAUTHIER, F., DAHER, P. et SAMPSON, L., (1999). *Un guide en soutien scolaire et familial*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

GAUTHIER, F., THERRIEN, M. et VERR, B., (2001). *Des communautés éducatives en soutien scolaire et social*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre et ROCIDEC.

JANOZ, M., et DENIGER, M-A., (2000). *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés*, Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire et Institut de Recherche pour le Développement Social des Jeunes.

KALIAGUINE, M., (1999). *Soutien éducatif communautaire, perspectives de consolidation et de développement*, Étude d'opportunité, CDEC Centre Nord.

POTVIN, P., FORTIN, L., MARCOTTE, D., ROYER, E. et DESLANDCES, R., (2004). *Guide de prévention du décrochage scolaire*, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec.

ROCQLD, (2004). *Identification des groupes et des pratiques communautaires au Québec en prévention du décrochage scolaire*, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage.

Sites Internet

- Encyclopédie L'Agora, février 2006, <http://agora.gc.ca/mot.nsf/Dossiers/Ruralite>
- Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_02/region_02_00.htm
- Statistiques Canada, <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Autres

Il est important de noter que toutes les rencontres sur le terrain ont été complétées par de la documentation remise par l'organisme (rapport d'activité, dépliants, etc.).